

22ème Sainte cène de l'Eglise Liloba Na Nzambe : un succès éclatant au Stade des Martyrs

PAGE 7

N° 7067 du mercredi 12 juillet 2017

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Réponse de Christine Lagarde à Bruno Tshibala

Pas d'élections, pas d'appuis budgétaires du FMI

P. 2



À HAUTE VOIX

Mauvais augure

LE POTENTIEL

La République démocratique du Congo est-il devenu cet oiseau de mauvais augure que personne ne veut approcher ? Tous les signaux indiquent que le pouvoir de Kinshasa n'inspire plus confiance. Non seulement cela, (Suite à la page 2)

F. Tshisekedi mobilise sa base : « *Nous n'avons pas d'armes. Nous, c'est la parole et la détermination* »

PAGE 3

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

Éditeur
GROUPE DE PRESSE

Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo
La passion d'informer sans passion

Sommaire

Politique

Report annoncé des élections : levée de boucliers à l'Opposition

PAGE 5

Économie

Promotion de l'entrepreneuriat : Visco cède la gestion de boutiques à ses employés

PAGE 6

Provinces

Violences sexuelles : l'Union africaine réitère son appui à mettre fin à ce fléau

PAGE 9

Monde

Journée du 15 juillet 2017 : l'ambassadeur de Turquie en RDC s'adresse au média

PAGE 13

Dernière heure

Le secteur informel représente 30 à 50% du PIB de la RDC

PAGE 16

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

À haute voix
Mauvais augure

(Suite de la page 1)

le discours souverainiste distillé ce dernier temps par les caciques de la Majorité présidentielle agace au plus haut point les partenaires traditionnels de la RDC.

Et, une telle arrogance n'y va pas sans conséquences. En voici la plus lourde : en réponse à la demande du gouvernement, le Fonds monétaire international (FMI) s'aligne sur le chemin de la communauté internationale pour opposer une fin de non recevoir. « Notre soutien devra s'inscrire dans un contexte permettant une amélioration de la situation macroéconomique et faisant également intervenir des financements des principaux partenaires de la RDC », écrit Mme le directeur du FMI au Premier ministre congolais. Pour remplir ces deux conditions, poursuit-elle, une trajectoire crédible vers la stabilité politique sera probablement un prérequis.

C'est donc clair comme l'eau de roche : pas d'élections, pas d'appuis budgétaires du FMI. En des termes simples, cette réponse veut insinuer qu'on n'est jamais un « État souverain » sans les moyens de sa politique.

Que dire ? Déjà à l'interne, nos recettes fondent comme neige. Le seul moyen qui reste pour sauver ce qui reste à sauver, c'est de rendre visible le processus électoral, en revenant à l'Accord de la Saint-Sylvestre, qui reste à ce jour la seule formule magique pouvant endiguer la crise en RDC. Il ne sert à rien de jouer à l'ange là où l'on a échoué. L'application sélective de l'Accord de la Saint-Sylvestre n'a fait qu'exacerber la crise.

Ce tableau sombre de l'économie nationale augure que Tshibala sera dans les mauvais draps. Il ne pourra rien résoudre sans l'appui des partenaires extérieurs, dont principalement les Institutions de Breton Woods. De fil en aiguille, la dégradation du cadre macro-économique entrainera mutatis mutandis la grogne sociale durant ce deuxième semestre de l'année. Et la suite risque d'être catastrophique pour le pays, surtout avec l'annonce de la non-tenue des élections en décembre 2017.

Réponse de Christine Lagarde à Bruno Tshibala**Pas d'élections, pas d'appuis budgétaires du FMI**

Depuis son siège de Washington, le FMI n'a pas voulu faire durer le suspense en ce qui concerne la demande d'un soutien à la balance de paiements formulée le 12 juin 2017 par le Premier ministre Bruno Tshibala par le truchement de ses services. En réponse, le FMI lie son soutien à la définition d'une « trajectoire crédible vers la stabilité politique ». En d'autres termes, cette réponse se résume en ceci : pas d'élections à la fin de 2017, pas d'appuis budgétaires ni soutien à la balance de paiement.

LE POTENTIEL

Entre le Fonds monétaire international (FMI) et la République démocratique du Congo, le pont n'a jamais été totalement rompu. Certes, l'arrêt brutal en novembre 2012 du PEG 2 (second programme économique du gouvernement) avait sérieusement entamé les rapports entre les deux parties. Mais ce n'est pas pour autant que le Fonds avait tourné définitivement le dos à la RDC. Toutefois, l'absence de la fin de tout accord formel a fait que la RDC ne pouvait accéder aux guichets concessionnels du FMI au titre de soutien à la balance des paiements.

Cinq ans après ce triste événement, la RDC est allée à nouveau frapper à la porte du FMI. Avec des réserves en devises en chute libre, un cadre macro-économique en ébullition, le gouvernement tente de trouver refuge auprès du FMI. Il a formulé sa demande dans une correspondance datée du 12 juin 2017.

La réponse du FMI n'a pas tardé. Ce qui a été fait par une lettre du 29 juin 2017 et signée Christine Lagarde, sa directrice générale. Le FMI est passé par son représentant-résident à Kinshasa pour transmettre sa réponse aux autorités congolaises.

En fin diplomate, Christine Lagarde rend la politesse au Premier ministre Tshibala, tout en « prenant note » de la volonté du gouvernement de la RDC d'« engager des discussions sur les possibilités d'un soutien financier dans le cadre de la Facilité de crédit rapide (FCR) du Fonds monétaire international (FMI) ». Bien dispo-

sée à aider la RDC à équilibrer ses comptes publics, en profond déséquilibre, la directrice générale du FMI se propose même d'« envoyer une équipe des services du FMI durant la deuxième moitié de septembre ».

Dans sa correspondance, La secrétaire générale du FMI circonscrit le cadre de cette mission qui se limitera essentiellement à « mener les consultations de 2017 au titre de l'article IV, et conformément aux statuts du FMI, dresser un bilan actualisé de la situation économique de la République démocratique du Congo », avec en prime l'évaluation des « besoins financiers du gouvernement ».

Pour éclairer sans doute la lanterne du gouvernement et éviter tout malentendu, Christine Lagarde précise que « les concours financiers prévus dans le cadre du FCR ont pour vocation de répondre à des besoins urgents de balance des paiements et à accompagner la mise en œuvre de politiques visant une croissance et une réduction de la pauvreté fortes et durables ». A ce titre, elle note que le soutien du FMI « devra s'inscrire dans un contexte permettant une amélioration de la situation macro-économique et faisant également intervenir des financements des principaux partenaires de la RDC ».

Autrement dit, conclure un accord à l'avantage de donner un blanc-seing au gouvernement de la RDC et lui ouvrir la voie aux appuis budgétaires d'autres bailleurs des fonds, tels que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

Si le FMI n'exclut pas la RDC de la liste des pays mem-

bres bénéficiaires de sa Facilité de crédit rapide, sa directrice note cependant que, « pour remplir ces deux conditions », c'est-à-dire le soutien à la balance des paiements et l'accès aux divers financements des bailleurs sous forme d'appuis budgétaires, « une trajectoire crédible vers la stabilité politique sera probablement un prérequis », avant d'entamer toute négociation d'un nouvel accord avec les services du FMI. Puis vint le coup fatal. « Si ces circonstances (Ndlr : une trajectoire politique crédible) étaient présentes, l'équipe des services du FMI serait en mesure de discuter avec vous en septembre prochain d'un éventuel appui financier dans le cadre de la FCR », fait remarquer la directrice générale du FMI. Fin de l'épisode.

VIVEMENT LES ÉLECTIONS

Il y a bien longtemps que le FMI a pris ses distances vis-à-vis de la RDC. Depuis la fin tragique du PEG 2 en novembre 2012, le FMI n'agissait plus qu'en demie teinte en RDC, se limitant à une assistance technique tout en maintenant fermées toutes ses vannes. Cinq ans après, Tshibala a voulu renouer le dialogue. Malheureusement, il vient de se buter à un refus poli de la directrice générale du FMI, apparemment non disposée à traiter avec le gouvernement Tshibala.

A l'instar d'autres partenaires au développement qui continuent à exiger une nette visibilité au processus électoral avant de s'engager durablement avec la RDC, le FMI vient de leur emboîter le pas. La correspondance de Christine Lagarde à Bruno Tshibala fait une fois de plus des élections l'un des préalables majeurs conditionnant l'ouverture de toute négociation avec le gouvernement congolais.

Le FMI ne trouve donc pas du mal à envoyer en septembre prochain ses experts à

Kinshasa en vue de baliser la voie à la conclusion d'un nouvel accord formel au titre de la FCR. Mais, c'est à la RDC, rappelle sa directrice générale, de faire le premier pas. Donner une « trajectoire crédible vers la stabilité politique », comme le rappelle le FMI, c'est autrement donner un calendrier électoral précis et sans équivoque sur la tenue d'élections ; gage d'une stabilité durable.

Bruno Tshibala est désormais un homme seul. A Washington, on sait pertinemment bien que le Premier ministre ne pourra pas se plier aux conditions posées par le FMI. En cette matière, un miracle est totalement exclu. C'est dire qu'un soutien du FMI à la balance des paiements et l'ouverture des appuis budgétaires d'autres bailleurs des fonds reste un leurre tant que la tenue d'élections, censée consacrer l'alternance, demeurera hypothétique.

Voilà Tshibala qui voit ses prétentions s'affaïsser comme un château de cartes. Et au moment où la Céni renvoie aux calendes grecques la tenue d'élections, l'arrivée en septembre prochain des experts à Kinshasa paraît plus qu'illusoire.

En clair, le FMI n'est pas prêt à accéder à la demande d'un soutien à la balance des paiements à lui formulée le 12 juin 2017 par les services du Premier ministre. Si le Fonds ne rejette pas la demande, se pliant à ses statuts, son soutien est cependant lié à un pré-requis indispensable, à savoir la publication d'un calendrier électoral réaliste devant conduire la tenue d'élections, comme le recommandent tous les partenaires, à la fin de cette année (2017). Un coup dur pour Bruno Tshibala qui devra piocher ailleurs pour réunir les huit (8) milliards USD inscrits dans le budget 2017.

Dans son édition du samedi 8 juillet 2017, Le Potentiel avait prédit ce désastre (Lire le papier en remake en page 3).

ments et à accompagner la mise en œuvre de politique visant une croissance et une réduction de la pauvreté fortes et durables. Notre soutien devra s'inscrire dans un contexte permettant une amélioration de la situation macroéconomique et faisant également intervenir des financements des principaux partenaires de la RDC. Pour remplir ces deux conditions, une trajectoire crédible vers la stabilité politique sera probablement un prérequis. Si ces circonstances étaient présentes, l'équipe des services du FMI serait en mesure de discuter avec vous en septembre prochain d'un éventuel appui financier dans le cadre de la FCR.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Christine Lagarde, directrice générale

cc. : - Le Président de la République, Monsieur Joseph Kabila Kabange
- Le Ministre des Finances, S.E. Monsieur Henri Yav Mulang
- Le Gouverneur de la Banque Centrale, S.E. Monsieur Deogratias Mwana Nyembo
- L'Administrateur pour la RDC au FMI, Monsieur Daouda Sembene

Son Excellence Monsieur Bruno Tshibala Nzenzhe
Premier ministre
Primature, Gombe, Kinshasa
République Démocratique du Congo

Monsieur le Premier ministre,
Permettez-moi de vous remercier de votre courrier daté du 12 juin dernier, par lequel vous me faites part du souhait de votre gouvernement d'engager des discussions sur les possibilités d'un soutien financier dans le cadre de la facilité de crédit rapide (FCR) du Fonds monétaire international (FMI). Je prends note de cette demande.

Pour y donner suite, je vous propose d'envoyer une équipe des services du FMI durant la deuxième moitié du mois de septembre. Mes collaborateurs pourront ainsi mener les consultations de 2017 au titre de l'article IV, et conformément aux Statuts du FMI, dresser un bilan actualisé de la situation économique de la République Démocratique du Congo (RDC). De plus, l'équipe des services du FMI pourra ainsi évaluer les besoins financiers du gouvernement.

Les concours financiers dans le cadre de la FCR ont pour vocation de répondre à des besoins urgents de balance des paie-

Abandonnant le discours souverainiste et de non-ingérence

Déficit du Trésor : Tshibala se tourne vers Washington

La situation économique et financière du pays est sur le point de virer au pire. Après She Okutundu, qui est allé récemment solliciter un soutien de l'UE au processus électoral, c'est autour du Premier ministre, Bruno Tshibala, de tendre la main aux institutions financières internationales pour un appui à la balance des paiements. En perte de vitesse par rapport au discours souverainiste et de non-ingérence, le gouvernement sent que son salut ne peut venir que de Bruxelles(UE) et de Washington (BM et FMI).

LE POTENTIEL

L'économie congolaise est malade. Les chiffres le prouvent. La plupart d'indicateurs conjoncturels passent au rouge. Pour le premier semestre 2017, le taux d'inflation annualisé est passé au-dessus de la barre de 30%. Les réserves en devises du pays fondent comme neige au soleil. Le taux de croissance prévisible fin 2017 devrait se situer sous la barre de 2%. Sur le marché des changes, la monnaie nationale, le franc congolais, perd de plus en plus de terrain par rapport aux principales devises étrangères, principalement le dollar américain.

Dans le registre des finances publiques, le déficit du compte général du Trésor se creuse au jour le jour. Pour le moment, seules les avances de la Banque centrale du Congo permettent au gouvernement de couvrir le déficit chronique de l'Etat - avec toutes les conséquences désastreuses sur l'équilibre du cadre macro-économique.

Bref, la situation économique, financière et monétaire de la RDC est catastrophique. Au gouvernement, on ne se voile plus la face. En découvrant les réalités des chiffres, le Premier ministre, Bruno Tshibala, s'est rendu compte de la gravité de la situation et il tente de se raviser.

Selon des indiscretions parvenues à notre rédaction, aux termes d'une note technique préparée par son directeur de cabinet, le Premier ministre peint un tableau sombre de la situation économique de la RDC. Au niveau du gouvernement, c'est désormais une course contre la montre qui est engagée. Tout est mis en place pour sauver les meubles. Mais, comment y arriver lorsque la RDC ne peut pas mobiliser des moyens nécessaires pour couvrir ses urgences. A la Primature, c'est la piste extérieure qui est mise en valeur. C'est la priorité et cela urge. Dans un contexte de rupture depuis novembre 2012 de tout accord formel avec les institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale), le gouvernement s'est trouvé véritablement coincé.

Dans cette note technique, le gouvernement implore le soutien des bailleurs des fonds pour aider la République démocratique du Congo à couvrir le déficit chronique de sa balance des paiements. Autrement dit, la RDC est en difficulté de financer ses principaux engagements financiers. Avec l'assèchement des réserves internationales du pays qui, selon des sources internes de la Banque centrale du Congo, sont estimées 706 millions Usd à fin juin 2017, soit à peine trois semaines d'importations des biens et services sur fonds propres, le gouvernement est conscient du risque de cessation des paiements qu'en court le pays. La survie passe par des appuis budgétaires des bailleurs des fonds de Washington.

AVEU D'IMPUISSANCE

Au point C de la note technique du directeur de cabinet du Premier ministre consacré à « Ce que la RDC attend de la communauté internationale », le gouvernement sollicite urgemment l'accompagnement des « ses partenaires traditionnels » pour un soutien à la

Balance des paiements et des interventions ponctuelles dans le cadre du budget de l'Etat. « Le gouvernement d'union nationale a besoin de l'accompagnement de la communauté internationale et donc de ses partenaires additionnels. Au regard de la conjoncture actuelle, il attend spécialement de ceux-ci un appui à la balance des paiements et des appuis budgétaires pour lui permettre de faire face aux difficultés économiques actuelles provoquées par l'effondrement des cours des matières premières sur le marché mondial », écrit le cabinet du Premier ministre.

Le gouvernement ne manque pas d'arguments. Dans sa note, le directeur de cabinet du Premier ministre rappelle qu'« à l'heure actuelle, la RDC se trouve dans la phase de parachèvement de l'accord du 31 décembre 2016. Après la mise en place du gouvernement d'union nationale, il reste celle du CNSA qui est en cours de réalisation ». Ce qui, selon lui, devrait convaincre les bailleurs des fonds à apporter tout leur soutien au gouvernement en vue de l'aider à faire face aux urgences aussi bien en termes de financement des élections que du rééquilibrage du cadre macro-économique.

ACTE DE REPENTANCE

En réalité, la note du directeur de cabinet du Premier ministre brise la glace du discours souverainiste et de non-ingérence maintes fois embouché par de principaux ténors de la majorité au pouvoir. En accédant au pouvoir, le Premier ministre a été vite rattrapé par la réalité des faits. Avec un budget de près de huit milliards Usd qu'il a fait adopter au Parlement sur fond de protestation, Bruno Tshibala se rend compte aujourd'hui qu'il lui sera pratiquement difficile d'atteindre cette barre. Dans un contexte de rétrécissement

de l'activité économique, les prévisions inscrites dans le budget 2017 se sont révélées, comme l'avaient prédit certains analystes, totalement irréalisables. Chassez le naturel, il revient au galop, dit-on. C'est la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui le Premier ministre Bruno Tshibala. Parviendra-t-il à convaincre les bailleurs des fonds de Washington ? C'est peu probable. En effet, les chances du Premier ministre sont pratiquement dérisoires. On voit mal les bailleurs des fonds de Washington accéder à cette demande. De nombreuses pesanteurs plombent l'action du Premier ministre Tshibala.

A première vue, le contexte de sa nomination, après que le président de la République ait contourné l'accord politique du 31 décembre 2016, ne joue pas en sa faveur. On se souvient que, juste après sa nomination au poste de Premier ministre, Bruno Tshibala a essuyé des critiques de toutes parts. De nombreux pays, notamment ceux de l'Union européenne, avaient ouvertement fustigé les mobiles de sa nomination. Dans les rangs de la communauté internationale, la légitimité de son gouvernement est un sérieux handicap dont Bruno Tshibala n'est pas prêt de s'en débarrasser.

C'est dire qu'au regard des bailleurs des fonds, négocier avec Tshibala, c'est autrement dit reconnaître sa légitimité, alors que ce dernier est boudé dans différentes chancelleries occidentales.

En dehors des contingences politiques qui pèsent sur Tshibala, il y a ce passé troublé des rapports entre le FMI et la RDC qui n'a jamais été vidé. On se rappelle qu'en novembre 2012, après une série d'arbitrages et de conciliabules, le FMI est arrivé à l'évidence de mettre brutalement fin à tout accord formel avec la RDC. C'était la fin du PEG 2 (second Programme économique du gouvernement). En raison d'une opacité dans les contrats signés par la Gécamines, le FMI a rompu tout programme avec la RDC, bloquant ainsi la voie à toute forme d'appuis

budgétaires dans le cadre du soutien à Balance des paiements. Cinq ans après, la RDC n'a jamais renoué avec le FMI. Ses rapports avec le FMI se limitent juste à son statut de membre du FMI. Ainsi en RDC, les interventions du FMI sont circonscrites strictement dans le cadre étriqué d'une assistance technique, sans contrepartie en termes d'un quelconque appui budgétaire.

Qu'est-ce à dire ? En termes clairs, la RDC ne peut pas prétendre à des fonds du FMI tant qu'elle n'a pas renoué formellement avec le FMI. Or, pour y arriver, la RDC doit se soumettre à une série de préalables qui incluent la bonne gouvernance et une nette transparence de ses ressources naturelles.

PARI DIFFICILE

Est-ce que Bruno Tshibala a la capacité de réunir ses préalables en un temps record ? Ce n'est pas évident. Ce qui éloigne tout à coup tout appui budgétaire aussi bien du FMI que de la Banque mondiale. C'est dire que le Premier ministre devra boire sa coupe jusqu'à la lie. La Majorité parlementaire qui a donné son quitus au budget 2017, alors que celui-ci était en tout point irréalisable, à en croire plusieurs spécialistes, devrait afficher un profil bas. Elle a laissé Bruno Tshibala seul aux manettes, seul devant son destin. Mais, par absurdité, celui-ci a le devoir de répondre au vœu du même Parlement.

Pas évident que Bruno Tshibala trouve grâce devant les bailleurs des fonds. Sans doute, les difficultés devraient s'accumuler, rendant de plus en plus difficile son mandat.

A tout prendre, le Premier ministre doit avoir le courage de dire la vérité. Il a menti aussi bien au peuple qu'au Parlement. La réalité des chiffres l'a vite rattrapé. Pendant ce temps, le peuple, démuné, voit chaque jour qui passe son maigre pouvoir d'achat s'effriter dans un contexte économique à perpétuelle dégradation.

Remake

Edition 7064 du samedi 8 juillet 2017

Avec le report annoncé des élections

F. Tshisekedi mobilise sa base : « Nous n'avons pas d'armes. Nous, c'est la parole et la détermination »

Avec le report des élections au-delà de 2017, le meeting tenu mardi au siège de l'Udps par Félix Tshisekedi, avec sa double casquette de président du Rassemblement et secrétaire général adjoint du parti en charge des relations extérieures, a permis de sonder les voies que l'Udps compte explorer, au moment où la Ceni exclut la tenue des élections en 2017. Après décembre 2017, le Rassemblement et l'Udps n'attendent plus accepter le président Joseph Kabila à la tête du pays, a annoncé Félix Tshisekedi. Aux combattants de l'Udps, Félix Tshisekedi leur a dit de braver la peur pour le triomphe de la démocratie.

LE POTENTIEL

L'Union pour la démocratie et le progrès social (Udps) reste une force politique indétrônable. Une fois de plus, l'Udps en a donné la preuve au cours d'une matinée politique organisée mardi à son siège de Limete. Un monde fou a répondu à l'appel. Avec le report annoncé des élections par la Ceni, l'Udps est prête



à assumer son rôle de part leader dans l'opposition. C'est Félix Tshisekedi, président du Rassemblement et secrétaire général adjoint de l'Udps en charge des

relations extérieures, qui a pris le devant. A l'Udps, on considère déjà le chef

(Suite à la page 5)

Jacques Ndjoli : « Corneille Nangaa n'a pas dans son logiciel l'organisation des élections »

Le sénateur Jacques Ndjoli Esengeli estime que le logiciel électoral de Nangaa est un système technique permanent de déprogrammation des scrutins.

MM

L'annonce du report des élections par le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa, crée un tollé dans le rang de la classe politique. L'opposition qui attend saluer l'alternance prévue par la Constitution ne voit pas la chose d'un bon œil. Elle s'oppose farouchement à la bombe lâchée par le président de la Céni qui n'est pas de nature à favoriser un climat de paix à l'échéance de décembre 2017.

Par conséquent, des voix s'élèvent de tous les états-majors des partis politiques acquis au changement en vue de recadrer Corneille Nangaa. Du côté du Mouvement de Libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, le professeur Jacques Ndjoli est monté au créneau pour dissiper les malentendus.

Contacté au téléphone par notre Rédaction, hier mardi 11 juillet, Jacques Ndjoli a fait savoir que c'est depuis 2013 que Corneille Nangaa est



secrétaire exécutif en charge de l'organisation des élections. « Rien n'a été fait jusque-là. Aucune initiative prise n'a abouti notamment à la fiabilisation du fichier électoral », a-t-il déploré. Il a ajouté en disant que le président de la Céni joue à la « chronophage ». Il évoque des problèmes techniques quand lui-même n'est pas prêt à aller aux élections. L'élus de Boende croit dur comme fer que Nangaa sait à quel jeu il joue.

MANQUE DE VOLONTÉ POLITIQUE

Des propos tenus par le président Nangaa, martèle le professeur Ndjoli, constituent des stratagèmes

pour ne pas organiser les élections à l'échéance convenue dans l'Accord du 31 décembre 2016. A ce jour, relève Jacques Ndjoli, Nangaa est incapable d'enrôler les Congolais de la diaspora, ni d'élaguer les doublons dans le fichier électoral. « Le déroulement des opérations d'enrôlement se fait à pas de tortue. Pas assez de machines devant enrôler plusieurs électeurs rapidement. Nangaa serait télécommandé, ce qui l'empêche de s'assumer pleinement », a-t-il fustigé.

A l'issue du dialogue de la Cité de l'Union africaine démarré le 1^{er} septembre 2016, l'actuel ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba avait déclaré dans les médias que la

RDC entend organiser les élections sur fonds propres. « Un appui financier des partenaires extérieurs serait le bienvenu. Mais nous devons d'abord compter sur nous-mêmes. Nous devons arrêter avec les constructions des écoles, routes, hôpitaux en vue de nous constituer un collectif budgétaire devant permettre au gouvernement d'organiser la première séquence des élections dans les délais convenus », a-t-il rassuré.

Il sied de noter qu'au cours de ces assises, Corneille Nangaa, en sa qualité de président de l'organe technique, a sollicité un timing des seize mois et un jour dans l'espoir d'en finir avec l'opération de révision du fichier électoral ainsi que tous les problèmes techniques liés à l'organisation d'élections.

De ce qui précède, Jacques Ndjoli pense que c'est une question de volonté politique mais qui manque présentement dans le chef de Corneille Nangaa. « Il évoque l'Accord quand ça l'arrange. Il le rejette lorsqu'il lui donne des injonctions. Il faut organiser les élections avant le 31 décembre 2017, là, la Céni devient indépendante. Au lieu de trouver des solutions, Nangaa surexploite les obstacles. Il faut installer le CNSA pour évaluer », a-t-il prévenu.

Cinq questions à Lucien Ingole (*)

1. N'est-ce pas parce que le président du Mouvement pour le Renouveau, votre parti, a des ennuis judiciaires que vous dénoncez à présent l'instrumentalisation de la justice congolaise ?

Depuis toujours, l'opinion nationale assiste à une instrumentalisation dangereuse de la justice dans la crise au Kasai. C'est une justice sélective, une politique de deux poids deux mesures. De quoi jeter un discrédit sur l'indépendance de la justice. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer le comportement du Parquet général de la République qui a ouvert une enquête contre le député Clément Kanku Bukasa sur les massacres et l'assassinat de deux experts des Nations unies au Kasai sur base d'un article publié par New York Times, en déclarant vouloir en savoir un peu plus.

2. Mais justement, où est le mal s'il tient à ce qu'un éclairage soit fait sur cette affaire ?

Pour lancer cette enquête, le Procureur général de la République s'est basé sur la pu-

blication par New York Times au sujet d'un enregistrement qui aurait été trouvé dans l'ordinateur de l'une des deux experts tués dans le Kasai. Encore faut-il que ce média américain dise à l'opinion qui détient l'ordinateur de la Suédoise tuée alors que l'auditorat militaire de Kananga était déjà en pleine instruction. Qu'à cela ne tienne, le même Parquet de la République n'a manifesté aucun intérêt sur d'autres dossiers de blanchiment de capitaux et d'évasions fiscales d'envergure internationale dénoncés par les médias. C'est notamment le scandale de Panama Papers ou trois personnalités congolaises avaient été citées. Le procureur n'a jamais voulu en savoir plus. Les révélations par le quotidien belge « Le Soir » faites sur des transactions douteuses initiées par la BGFIB Banque RDC. Les révélations sur le scandale des passeports dans le quotidien français « Le Monde », dont une partie de recettes qui s'évapore dans une société offshore. Là également aucune réaction pour le procureur général de la République. Et que dire des sanc-



tions de l'Union européenne contre neuf personnalités congolaises ? Force est de constater qu'une fois de plus, le Procureur est resté totalement silencieux alors que la pertinence des éléments à charge contre ces différentes personnalités a suscité un intérêt et une attente de l'opinion à la manifestation de la vérité.

3. Et selon vous, l'action contre Clément Kanku est un acharnement ?

C'est une démonstration éloquent de fonctionnement d'une justice sélective dans un pays qui prétend être un Etat de droit. Par cet acharnement contre le député national Kanku, le Parquet général de la République s'évertue à limiter la liberté d'ex-

pression de l'élus de Dibaya et à vouloir lui imposer des mesures de restriction de ces mouvements, alors que lors de sa première apparition médiatique, aucune autorisation de procéder à une enquête ne lui était encore accordée par la représentation nationale, qui a eu, à son temps, à lui rappeler qu'il ne pouvait se placer au-dessus de la loi en respectant la procédure en la matière.

4. Quelle explication donnez-vous à cet enregistrement publié ?

Cet enregistrement publié et mal traduit par le journal New York Times aurait sillonné les réseaux sociaux avant sa publication, il avait même fait l'objet d'un débat en août 2016 au Conseil de sécurité provincial du Kasai. Conseil au cours duquel le procureur général de la République était représenté et qui a vu l'honorable Kanku innocenté. Cela est d'autant plus vrai qu'en décembre 2016, il a été nommé comme ministre au sein du gouvernement Badibanga dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord du 18 octobre 2016. Voilà

pourquoi nous rappelons au Procureur général de la République que dans une enquête, le parquet a pour mission traditionnelle d'instruire à charge et ou à décharge.

5. A votre avis, c'est donc une enquête qui est déjà vidée de son contenu ?

Justement. Et la question de savoir pourquoi le PGR ne s'est pas fié au rapport du Conseil de sécurité provincial dans le dossier de l'honorable Kanku qui a blanchi ce dernier plutôt que de mener une enquête déjà vidée de son contenu. Et si pour son enquête sur l'honorable Kanku un seul article de presse a suffi pour se saisir de l'affaire, pourquoi n'avoir pas réservé la même suite aux autres affaires révélées par les différents articles parus dans certains organes de presse ? Pourquoi cette politique de deux poids deux mesures ?

PROPOS RECUEILLIS PAR P.M.

(*) Secrétaire général du Mouvement pour le Renouveau

Report annoncé des élections : levée de boucliers à l'Opposition

Ce que beaucoup redoutaient à Kinshasa est arrivé. Loin de puis Paris. À 8000 km de la capitale. De la bouche même du président de la Céni, les Congolais ont appris qu'ils ne se rendront pas aux urnes en décembre 2017 comme l'avait pourtant fixé l'Accord de la Saint-Sylvestre. À l'Opposition, c'est l'unanimité : les élections ou rien en fin 2017.

P.M.

En République Démocratique du Congo, le temps s'est arrêté. Les Congolais s'interrogent. Les réponses d'hier ressemblent à celles d'aujourd'hui. L'on se doutait qu'une élection se tienne en décembre 2016. Un an après, on cherche toujours, désespérément, les élections. Et ce n'est pas fini.

C'est loin depuis Paris, à 8000 km de la capitale, que le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a décidé d'annoncer aux Congolais qu'ils ne se rendront pas aux urnes en décembre 2017 comme l'avait pourtant fixé l'Accord de la Saint Sylvestre obtenu

après d'âpres négociations. Depuis, des réactions tombent en flots dans les rangs de l'Opposition.

LA NSCC APPELLE LA POPULATION CONGOLAISE À LA VIGILANCE

Réagissant à chaud, lundi 10 juillet, le coordonnateur de la Nouvelle société civile du Congo (NSCC), Jonas Tshiombela, estime que les propos du président de la Céni sont de nature à torpiller l'Accord politique signé le 31 décembre 2016. « En tant qu'institution d'appui à la démocratie, la Céni est appelée à appuyer la démocratie et non à prendre des décisions unilatérales qui bloquent le

processus électoral en RDC », a-t-il déclaré.

C'est donc un regret, constate la NSCC, de voir la Céni et les autres institutions d'appui à la démocratie jouer un mauvais rôle pour le pays. « La population congolaise n'est pas dupe. Puisque Nangaa estime qu'il est impossible d'organiser les élections en 2017, qu'il nous dise clairement à quel moment on aura enfin ces élections techniquement comme il le pense. Qu'il donne un calendrier précis », a-t-il insisté.

S'agissant des raisons sécuritaires évoquées pour soutenir le report, Jonas Tshiombela pense qu'il s'agit d'un prétexte qui s'inscrit dans la logique de retarder les élections, en violation de l'Accord. « Seules les élections seront la conséquence de la mise en application de l'Accord, ce qui n'est pas encore le cas » a-t-il souligné.

Cependant, à l'appel de la démission du président de la Céni, la NSCC a un autre avis. « La question n'est pas le départ de Nangaa, mais plutôt la mise en application de l'Accord. Il ne faut pas chercher des prétextes. Il faut revenir à l'Accord qui est la seule formule magique pouvant mettre fin à la crise en RDC », a-t-il indiqué, avant d'appeler la population à rester éveiller pour que les élec-

tions s'organisent.

LUBAYA PRÉCONISE UN MÉCANISME DE TRANSITION DE 90 À 120 JOURS

Le président national de l'Union Démocratique Africaine Originelle (UDA), Claudel-André Lubaya, se montre plus tranchant. Il appelle simplement le président de la Céni et le président de la République à jeter l'éponge. « Dans le contexte actuel, cette annonce est une provocation de trop. Ainsi, j'invite Corneille Nangaa à tirer toutes les conséquences en démissionnant. Le président Kabila même ment doit se retirer de la gestion des affaires publiques pour n'avoir pas tenu les élections dans le délai », tranche Lubaya.

Dans la foulée, Claudel Lubaya et son parti préconisent le remplacement du pouvoir en place par un mécanisme de transition de 90 à 120 jours qui aurait pour objectif de préparer et d'organiser les élections avant le 31 décembre 2017.

Pour y parvenir, l'UDA invite toutes les forces « réelles » du changement à fédérer leurs énergies pour dégager un consensus urgent sur les voies et moyens de réaliser l'alternance.

Pour le député Jean-Claude Vuemba, président du

Mouvement du peuple congolais pour la République (MPCR), les propos du président de la Céni sont extrêmement dangereux.

JEAN-CLAUDE VUEMBA : « PERSONNE NE PEUT NOUS PRIVER DE L'ALTERNANCE

« Quand on est incapable d'organiser les élections, il faut démissionner. Il y a plus de 50 milliards de dollars que les acteurs au pouvoir ont dû piller dans ce pays. Le conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de la lutte contre la corruption l'avait confirmé. Chaque année 15 milliards de dollar se volatilisent. C'est pour cela qu'il est grand temps à Nangaa d'éviter le débordement de janvier 2015 », a-t-il indiqué.

Au sujet de la situation au Kasai, présentée comme le blocage du processus électoral, l'élu de Kasangulu réplique : « C'est faux ce qu'affirme M. She Okitundu comme quoi les élections sont retardées par les événements au Kasai. Quand on est pyromane et on tente en même temps de jouer sans succès au sapeur pompier, à qui attribuer la faute ? »

De cet état de fait, M. Mvuemba a lancé un appel au peuple congolais. « Personne ne peut nous priver de l'alternance », a-t-il appelé.

EASYFLY

Voyagez maintenant et payez à votre rythme!

brussels airlines

RAWBANK

is my bank.

Siège :
3487, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa,
République Démocratique du Congo.
Tél. +243 81 98 32 000
www.rawbank.cd

f Rawbank t Rawbank sa

Avec le report annoncé des élections

F. Tshisekedi mobilise sa base : « Nous n'avons pas d'armes. Nous, c'est la parole et la détermination »

(Suite de la page 3)

de l'Etat, Joseph Kabila, comme le principal obstacle pour la tenue des élections – la Céni n'étant que sa branche d'exécution. « Lorsque nous constaterons au 31 décembre 2017 qu'il n'y a pas eu de présidentielle, nous organiserons une courte transition de six mois maximum, sans Joseph Kabila. Nous désignerons par consensus une personnalité comme président de la transition comme au Burkina Faso a-t-il répété en français, mais qui ne peut être candidat à la présidentielle pour conduire le pays aux élections crédibles », a déclaré Félix Tshisekedi, président du Rassemblement de l'opposition, dans une adresse à lingala, l'une des langues nationales de la RDC.

Félix Tshisekedi a imputé au président Kabila la responsabilité de l'insécurité généralisée dans plusieurs

coins du pays, particulièrement dans le Kasai, dans le territoire de Beni et des conflits interethniques dans le Katanga. Félix Tshisekedi est d'avis que cette insécurité est « voulue » par le président Kabila qui l'organise pour « obtenir de la communauté internationale la compréhension de demeurer au pouvoir en vue d'éteindre le feu qui couve dans le pays ».

Dans la foulée, il a révélé que des informations à sa possession font état de l'imminence de l'instabilité du Kongo central, réaffirmant le combat non violent d'Etienne Tshisekedi et du Rassemblement qui tiennent à une « alternance pacifique ». Félix Tshisekedi a également nié toute connivence avec les Kamuina Nsapu ou avec Ne Muanda Nsemi, dénonçant toutes les manœuvres du pouvoir pour déstabiliser la principale force de l'Opposition.

A l'instar de la Cenco

(Commission électorale nationale indépendante), Félix Tshisekedi a invité le peuple congolais à rompre avec la peur. « Que les enlèvements ne vous fassent pas peur. Kabila a peur. Nous n'avons pas d'armes. Nous, c'est la parole et la détermination », a-t-il lancé, devant une foule totalement acquise à sa cause.

L'on se rappelle que, vendredi dernier à Paris, le président de la Céni, Corneille Nangaa, a annoncé le report sine die des élections prévues en 2017. Ce jour-là, dans un tweet, Félix Tshisekedi avait estimé que « Corneille Nangaa a déclaré la guerre au peuple congolais, par sa déclaration prouvant son appartenance à la mouvance présidentielle ».

En attendant le conclave du Rassemblement prévu en ce mois de juillet, l'Udps se met déjà en ordre de bataille.

Promotion de l'entreprenariat : Vlisco cède la gestion de boutiques à ses employés

Comme un oiseau qui veut libérer son oisillon, la société textile va d'abord apprendre à ses collaborateurs et partenaires comment « voler jusqu'à ce qu'ils ne tombent pas, qu'ils s'épanouissent et se déploient dans les aires. Ce sera notre fierté d'avoir réalisé cela dans la vie de nos collègues ».

BIENVENU IPAN

Dans sa stratégie de « rester grand distributeur, déployer la distribution de ses produits en RDC et au-delà des frontières nationales », Vlisco Congo a pris d'importantes décisions dont celle de promouvoir l'entreprenariat. Pour ce faire, « les boutiques Woodin seront cédées à nos employés, nos collaborateurs. Nous avons estimé que nos propres employés deviennent leurs propres patrons », a déclaré la directrice générale de Vlisco Congo, Mme Monique Gieskes. C'était au cours d'un point de presse animé, hier mardi 11 juillet, à la direction générale de cette société textile située dans l'immeuble Tombalbaye, à Gombe.

Aussitôt dit aussitôt fait, elle a procédé à la remise des clés de boutiques à ses employés devenus patrons. Kennedy Eyenga et Zena Mbiya gèrent désormais la boutique Woodin de Limete ; Marlène Ngimbi prend les commandes de la boutique Woodin Tombalbaye ; Sarah Ngalula devient patronne de la boutique Woodin Shoprite. Et pour la boutique Vlisco, le choix a été porté sur Mme Marie Mwanza qui a travaillé pour Vlisco pendant 40 ans. Vu le poids de l'âge, elle a passé le bâton de commandement



à sa fille Suzanne qui reprend la gestion de la boutique Vlisco Tombalbaye.

NOUVELLE STRATÉGIE

Pour le cas de la boutique Vlisco, le choix du nouveau gestionnaire a été ouvert aux employés, stylistes et autres partenaires de la société textile en RDC. L'expérience du pagne Vlisco était primordiale. Mais aussi l'éthique, l'historique du partenaire et l'expérience dans le travail qui était un choix judicieux.

Mme Monique Gieskes a souligné que dans la boutique Vlisco de l'avenue Tombalbaye, « rien ne va changer. Ce sera toujours la même

boutique Vlisco parce que Vlisco sera présente, Vlisco l'accompagnera, Vlisco va s'assurer que l'éthique, l'image de marque Vlisco doit demeurer. Seulement, nous voulons développer des partenaires, leur apprendre non seulement à vendre des pagnes dans les marchés congolais, mais aussi et surtout notre métier en profondeur : connaître les consommateurs, aller beaucoup plus loin que ce qu'elles font ».

Elle rassure les consommateurs que cette boutique Vlisco appartient toujours à Vlisco mais elle sera désormais gérée par l'un des partenaires. « Le nom change et devient La Maison du pagne, l'original. Mais, ce

sera toujours l'emblème Vlisco qui sera en dessous comme l'oiseau qui garde l'oisillon et qui l'accompagne ».

Ainsi que l'a évoqué Mme Monique, la stratégie de Vlisco reposera sur le déploiement de la distribution de la marque à Kinshasa et en provinces. À Lubumbashi, cette opération va se faire par le nouveau distributeur de la marque, Josué Kabeya. « En plus, nous voulons sortir du Congo grâce à notre entrepôt sous douane. Dans les boutiques Vlisco, nous allons vendre des Super Wax Plus Plus qu'on ne trouvera nul part ailleurs que dans nos boutiques. Les variantes seront limitées ».

La sous-alimentation des enfants rogne le PIB de la RDC de 4,5%

AMK

La République démocratique du Congo perd 1 milliard Usd chaque année à cause de la sous-alimentation de ses populations fragiles dont les femmes et les enfants. Une étude des Nations unies soutient que pour assurer une croissance économique soutenable en investissant dans la santé et la nutrition des enfants et des femmes. L'économie de la République démocratique du Congo perd jusqu'à 4,5% de son Produit intérieur brut (PIB) en raison des effets de la sous-alimentation infantile, selon une étude appuyée par les Nations unies publiée vendredi, rapporte un communiqué de presse de l'ONU. Les coûts sociaux et économiques de la malnutrition sont estimés à 1,637 milliard francs congolais, soit plus d'un milliard de dollars par an.

« Ces résultats nous appellent tous à agir maintenant pour éviter les pertes futures causées par la faim », a déclaré dans un communiqué de presse le directeur du Programme alimentaire mondial (PAM) en RDC, Claude Jibidar.

« Je suis convaincu qu'avec la



Un bébé à la circonférence du milieu de son bras supérieur gauche mesuré pour des signes de malnutrition. La zone rouge (12 cm) est une malnutrition sévère, la zone jaune (13 cm) est une malnutrition modérée et la zone verte (14 cm) est un non signe. Photo: UNICEF / Connelly]

compréhension du terrible impact économique et social de la malnutrition sur les enfants, nous et nos partenaires pouvons travailler avec le gouvernement pour vraiment changer cette situation alarmante ».

Le rapport intitulé « Etude sur le coût de la faim en Afrique » a été entreprise par le gouvernement de la RDC, en collaboration avec le PAM, la Com-

mission de l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPAL). L'étude montre que les pertes sont occasionnées chaque année par l'augmentation des coûts de santé, des charges supplémentaires pour le système éducatif et une réduction de la

productivité de la main-d'œuvre.

Selon le rapport, la RDC pourrait économiser jusqu'à environ 383 millions de dollars d'ici 2025 si le taux de prévalence d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale passait de 11% à 5%, et si le taux de retard de croissance tombait de 43% à 10%.

« L'Afrique a le potentiel de récolter un dividende démographique d'une main-d'œuvre jeune, éduquée et qualifiée », a déclaré Kefilwe Moalosi, s'exprimant au nom de la Commission de l'Union africaine et du NEPAD, « Mais ce potentiel ne peut être exploité que si nous continuons à investir dans la santé et la nutrition de ses peuples, en particulier ses femmes et ses enfants, et à assurer la croissance économique nécessaire ».

L'Etude sur le coût de la faim en Afrique a été menée dans 11 pays du continent. Les économies de ces pays subissent une perte annuelle associée à la sous-alimentation infantile estimée entre 1,9% et 16,5% du PIB. Les résultats de l'étude seront bientôt publiés pour le Mozambique et le Zimbabwe. La même étude est également prévue pour le Mali et la Mauritanie.

22^{ème} Sainte cène de l'Eglise Liloba Na Nzambe : un succès éclatant au Stade des Martyrs

Mobilisation réussie par l'Eglise Liloba Na Nzambe, dimanche 9 juillet au Stade des Martyrs de Kinshasa, à la faveur de la célébration de sa 22^{ème} édition de la Sainte cène. Jamais communauté religieuse du pays n'a réussi une telle mobilisation. Et dire que celle de l'Eglise Liloba n'a jamais eu besoin d'un battage médiatique cel est de coutume dans la ville.

ST AUGUSTIN K.

Dimanche 9 juillet, dans un Stade des Martyrs de la Pentecôte plein comme un oeuf, l'Eglise Liloba Na Nzambe a célébré sa 22^{ème} Sainte cène dans une liturgie propre à cette communauté religieuse autochtone. Et ce, selon les prescrits de la parole de Dieu sur le vrai jeûne tirée d'Esaié 58, 7 où il est écrit : « Partage ton pain avec celui qui a faim. Et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile. Si tu vois un homme nu, couvre-le, Et ne te détourne pas de ton semblable ».

Dans la foulée, le prophète Dominique Khonde Mpolo, chef spirituel et représentant légal de l'Eglise Liloba Na Nzambe, a exhorté les fidèles à l'amour du prochain, à la charité surtout envers les nécessiteux. Pour lui, en cette journée particulière de la célébration de la Sainte cène, la présence de chaque fidèle est importante aux yeux du Créateur. Et dans la suite, le chef spirituel a recommandé de faire le nécessaire pour que la prière des saints couvre de gloire le monde entier, confère la liberté et l'amour dans le monde où cette vertu est aujourd'hui étouffée. Pour ce faire,



les fidèles doivent se réjouir dans l'unité afin d'être couvert du nuage vert qui, jusqu'alors, ne s'est pas encore manifesté.

En même temps, le prophète a aussi fait la recommandation de servir la Sainte cène dans la discipline, selon le rituel consacré. Et ce, avant d'intercéder pour que la prière fervente des saints sauve le monde de sa perte. De l'avis de l'homme de

Dieu, « la prière du peuple de Dieu est celle qui ôte les obstacles, les intempéries. Enfin, elle couvre les élus de Dieu de la divine grâce. Le chef spirituel a terminé son exhortation en félicitant les fidèles pour leur volonté et leur tempérance à vivre dans l'unité. Et cela, non sans évoquer le sacrosaint principe de Liloba : « Aimez-vous les uns les autres ».

La célébration de la Sainte cène

donne lieu à de grandes réjouissances selon la liturgie de l'Eglise Liloba, mais le prophète a insisté pour que cette joie soit celle du cœur, dans la conversion et la repentance afin que le nuage vert chasse celui lugubre qui plane sur la ville de Kinshasa.

LA CÉNI, INVITÉE SPÉCIALE DE LA 22^{ÈME} ÉDITION DE LA SAINTE CÈNE

L'actualité du pays étant dominée par le processus électoral que pilote la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), un espace au cours de la cérémonie du dimanche 9 juillet 2017 au stade des martyrs été ouvert à la centrale électorale afin de transmettre son message. Celle-ci a été représentée pour la circonstance par Mme Elodie, membre de la plénière. Impressionnée par le plein que l'Eglise Liloba Na Nzambe a fait en ce stade mythique qui compte 80 mille places assises au bas mot, elle n'a pas caché son émerveillement devant une foule compacte louant son Dieu dans une ambiance électrique.

Après avoir félicité et encouragé les fidèles pour l'accueil à elle réservée, Mme Elodie a dit à ces derniers qu'il est merveilleux de louer Dieu mais qu'il est aussi intéressant de se soumettre au pouvoir temporel, lequel est représenté par l'Etat. Ce dernier, à travers la Ceni, demande à tous les Congolais de se faire enrôler afin de remplir leur devoir civique, à savoir élire leurs représentants à tous les niveaux des pouvoirs publics. Sans ambages, elle a promis au prophète Khonde Mpolo Dominique et à tous les fidèles l'accompagnement de la Ceni dans l'accomplissement de cette tâche constitutionnelle.



Report des élections : l'IRDH accuse C. Nangaa de violation des droits des Congolais

L'abus du droit de vote affecte l'exercice et la jouissance de tous les autres droits, et motive la répression des droits et libertés d'expression d'opinions politiques, de pensée ou de conscience.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) est choqué du fait que le président de la Commission nationale électorale indépendante (CENI), M. Corneille Nangaa Yobeluo vient d'annoncer de Paris, le 7 juillet 2017, pour la énième fois, « l'impossibilité » d'organiser les élections présidentielle, législatives et locales en République démocratique du Congo (RDC).

Pour cette structure, le renvoi sine die de la tenue d'élections est jugé d'illégal et d'arbitraire, car il n'est fondé sur aucun rapport d'évaluation ni une étude de terrain rendus publics. L'IRDH note « Cette action constitue ainsi une atteinte grave au droit de vote qui est une prérogative fondamentale garantie à tout Congolais par l'article 5 de la Constitution du pays et l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Cette ONGDH fait remarquer qu'en effet, lesdites élections devraient se tenir depuis novembre 2016, dans les délais et termes constitutionnels. Elles ont, exceptionnellement, été renvoyées à une date à fixer par la CENI, avant décembre 2017, conformément

à l'Accord politique global et inclusif du Centre interdiocésain de Kinshasa de décembre 2016.

L'Institut souligne : « En sa qualité de président d'une institution publique d'appui à la démocratie, toute décision de Naanga de changer la période au cours de laquelle devraient se tenir les élections devrait être écrite, motivée et prise dans le respect des procédures en la matière. Pour ne l'avoir pas fait, Naanga engage sa responsabilité personnelle ».

RÉÉDUCER LE SOUVERAIN PRIMAIRE

Face au manque de justification documentée des propos du président de la CENI, les chercheurs du Projet d'application des droits civils et politiques de l'IRDH (PAD-CIPO) estiment que les ONG devraient remettre en cause la manière dont elles défendent les droits de l'Homme. Elles doivent, d'une part, rééduquer le souverain primaire en lui expliquant pourquoi il doit reconquérir son droit de vote violé systématiquement.

De l'autre, elles doivent attirer M. Nangaa devant les instances judiciaires de la République ou internationales pour violation des droits de l'Homme, en l'occurrence, le droit du peuple congolais de désigner les représentants de son choix.

L'IRDH note que le vote est un droit fondamental reconnu à tout Congolais de donner mandat, à terme légal et régulier, à un ou plusieurs dirigeants de gérer la chose publique,

avec obligation de lui rendre compte. Il rend possible le questionnement sur la gestion de la paix, la sécurité et le bien-être de tous. Il permet de sanctionner les animateurs des trois pouvoirs traditionnels séparément et de leur exiger le respect de la Constitution. En plus, le respect du droit de vote constitue le gage de la bonne gouvernance politique, économique et sociale. Il concourt à la construction d'une société juste et digne, à laquelle tout être humain aspire.

Par contre, l'abus du droit de vote affecte l'exercice et la jouissance de tous les autres droits. Il motive la répression des droits et libertés d'expression d'opinions politiques, de pensée ou de conscience. Il sous-tend les atteintes aux droits au bien-être économique, à un travail décent et un salaire convenable, à une éducation formelle, à la santé et aux infrastructures de base. De même qu'il facilite des abus contre les femmes, les enfants et les personnes vulnérables. En somme, les chercheurs de l'IRDH estiment que M. Corneille Naanga Yobeluo devrait savoir que son action de renvoyer sine die arbitrairement les élections, constitue une violation du droit de vote du peuple congolais. Il prive le souverain primaire de sa prérogative de désigner les dirigeants de son choix.

Il détruit le mécanisme de contrôle citoyen de la bonne gouvernance politique, économique et sociale. Par voie de conséquence, il engage sa responsabilité personnelle.

Journée du Barreau : Alexis Thambwe interpelle les avocats sur la corruption

DONATIEN N. MUPOMPA

Le lundi 10 juillet 2017, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Barreau, le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, a interpellé les avocats sur des pratiques qui ternissent l'image de leur profession.

Le ministre Thambwe a notamment cité la corruption, la multiplication des manœuvres dilatoires, le manque de loyauté et de sincérité.

Le ministre de la Justice a également reproché à certains avocats le manque de modération dans la fixation de leurs honoraires, notamment lorsqu'ils défendent les intérêts de l'État ou des entreprises publiques. Il les a invités à redorer l'image de leur profession.

Pour la célébration de la Journée nationale du Barreau, tous les Barreaux de la République démocratique du Congo (RDC) sont réunis à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga, où des journées de réflexion sont organisées.

Le bâtonnier national, Me Jean Joseph Mukendi wa Mulumba, a dé-



claré à cette occasion que cette célébration est une opportunité pour porter un regard rétrospectif sur l'état de la profession d'avocat.

PROBLÉMATIQUE SUR LES CONDITIONS D'ADMISSION AU BARREAU

Il sied de noter que pour préserver les intérêts de cette profession, une trentaine d'avocats des Barreaux de Kinshasa ont participé jus-

qu'au 21 juin 2017 à un atelier sur les mécanismes de protection juridique des avocats dans l'exercice de leur profession.

Me Donald Sindani Kandambu, avocat au Barreau de Kinshasa/Gombe, a fait savoir que certains avocats sont menacés et agressés, alors qu'ils sont dans l'exercice de leur profession.

Il a affirmé qu'au cours de cet atelier, les avocats ont appris ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils sont victimes des violations des droits de l'homme.

D'un autre côté, à propos des critères à remplir pour l'accès au Barreau d'avocats en République démocratique du Congo, le député national Patrick Kakwata dénonce le refus du Barreau de Lubumbashi d'accueillir les finalistes de la faculté de droit de l'Université de Kolwezi. Cette question relance encore une fois de plus le débat sur les conditions et critères d'admission au Barreau sur le plan national.

Certains observateurs estiment qu'au regard de la loi-cadre de l'enseignement, cette question ne devrait plus poser problème.

Kindu : les agents des services de sécurité sensibilisés au respect des libertés publiques

Une quarantaine d'agents de la police nationale, de l'armée, de la migration et des services de renseignement ont suivi du jeudi à samedi 8 juillet à Kindu une formation sur les droits et libertés dont jouissent les citoyens et les personnes en conflit avec la loi ainsi que les attitudes à adopter face à de personnes qui manifestent au nom des libertés publiques. Ce séminaire de formation est l'initiative du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme et vise à promouvoir le respect de la loi lors des opérations des forces de l'ordre sur terrain.

Ituri : treize personnes kidnappées en six mois à Asome

Treize personnes ont été kidnappées depuis le début de l'année dans le village Asome, en territoire de Mambasa (Ituri), a dénoncé dimanche 9 juillet l'administrateur du territoire, Alfred Bongwalanga. Il a indiqué qu'un homme est porté disparu depuis vendredi. Il serait enlevé par des hommes armés. Selon des témoins, la victime qui serait scieur de bois a été appréhendée pendant qu'il était dans son chantier tôt dans la matinée. Cet enlèvement porte à treize le nombre total de personnes prises en otages entre janvier et juillet. Alfred Bongwalanga a précisé deux des otages avaient été tués par leurs ravisseurs. Ce phénomène devient récurrent dans ce territoire et les kidnappeurs finissent par demander une rançon avant de libérer leurs otages, note l'administrateur du territoire.

Lubumbashi : malaise au sein du cadastre foncier

Les agents du cadastre foncier de la ville de Lubumbashi (Haut-Katanga) ont manifesté le lundi 10 juillet 2017, bloquant l'accès du bureau de sécurisation et de numérisation des titres fonciers qui est un service privé qui travaille avec l'État Congolais. Ils accusent ce bureau de passivité dans les traitements des dossiers parcellaires et de percevoir des montants exorbitants qui ne profitent pas au trésor public. Ce qui, selon ces manifestants, rend difficile la mobilisation des recettes par les services fonciers, notamment, le cadastre et les titres immobiliers.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Avec l'appui Diakonia et Sida

Les étudiants conscientisés à l'intégration du genre dans les comités locaux de prise de décisions

Il faut encourager les femmes et jeunes femmes à intégrer les comités locaux de prise de décisions en milieu étudiant. C'est le sens de la journée de conscientisation organisée lundi 11 juillet par Femmes des médias pour la justice au Congo (FMJC).

ST AUGUSTIN K.

Avec l'appui Diakonia RDC et l'Agence suédoise de coopération internationale (Sida), l'ONG « Femmes des médias pour la justice au Congo » et la Représentation des étudiants du Congo (REC) ont organisé, le lundi 11 juillet dans la salle de Conférences du ministère du Genre, Famille et Enfant, à Gombe, une journée de conscientisation des étudiants de la ville de Kinshasa.

Dans le cadre de la campagne « Homme-femme pour la femme », la journée a tourné autour de la conscientisation pour l'émergence des femmes et jeunes femmes dans les comités de gestion des étudiants congolais. En organisant cette journée, FMJC et REC ont voulu promouvoir la participation des femmes dans les comités locaux de prise de décisions ; impliquer le comité national et les comités provinciaux des étudiants au

processus de la gouvernance participative, c'est-à-dire les amener à voter ou à nommer les femmes et jeunes femmes à différents niveaux de la sphère décisionnelle de leurs structures respectives.

Expliquant le choix du milieu étudiant, Mme Kenneth Enim Ampi, coordonnatrice nationale de FMJC, a fait savoir que c'est parce que l'université est un milieu organisé où fonctionne le « comité local de prise de décisions ». La démarche vise à impulser la participation accrue des femmes dans la sphère décisionnelle du pays. C'est donc une manière d'asseoir les habitudes dans le chef de ces futurs cadres qui sont appelés à honorer les engagements que la nation avait pris en matière de Genre et surtout sur la participation de la femme. C'est non sans raison que la campagne « Homme-femme pour la femme », appuyée par Diakonia et Sida, a été relancée à l'attention des étudiants dans la perspective d'une révolution mentale, professionnelle et politique quant au respect du Genre dans la gestion des structures de base et plus tard dans la gestion de la cité.

Pour Timothée Mameni, coordonnateur honoraire des étudiants du Congo et membre du Conseil d'administration de la Représentation des

étudiants du Congo (REC), la journée de conscientisation revêt de l'intérêt dans la mesure où il y a un faible pourcentage des femmes dans les institutions du pays. Cela est dû à un comportement que l'être féminin a acquis dès son jeune âge.

LA PARITÉ EST D'APPLICATION DANS LES UNIVERSITÉS

« Au niveau de l'université, nous voulons travailler à l'éveil de conscience de la femme et amener les coordinations étudiantes à interioriser cette donne en accordant plus de chance à la femme pour qu'elle présente sa candidature comme chef de promotion dans les auditoriums ou à divers postes au comité de gestion étudiante. Et cela, de manière à acquérir les habiletés et dispositions psychologiques pour qu'à la sortie de l'université qu'elle soit capable de jouer un rôle important dans la société », a-t-il estimé.

Dans l'ensemble, l'initiative de FMJC a été appréciée à sa juste valeur par tous les étudiants venus des universités et instituts supérieurs de la capitale. Pour ce qui est de l'intégration de la dimension Genre, à l'Institut supérieur de commerce (ISC Kin) par exemple, la nomination des chefs de promotion a tenu compte de cette

dimension. Et au sein de la coordination étudiante, sur les 26 postes, dix ministres sont femmes, a fait savoir Made Manganda, président de la coordination des étudiants de l'ISC Kin.

A l'Université pédagogique nationale (UPN), le comité de gestion de cette Alma Mater souhaite même que FMJC descende sur le campus pour y tenir des ateliers de masse, où l'on parlerait, motiverait et encouragerait la femme à agir. Mais déjà, un quota de 30% est réservé à la femme, et sur les dix ministres que compte la coordination étudiante de l'UPN, 3 femmes sont ministres ; parmi elles, deux femmes excellent. Elles sont les ministres les mieux cotés de la coordination. « A partir de l'année académique prochaine, ce quota sera porté à 50% », a annoncé Mario B., président de la coordination des étudiants de l'UPN.

Mme Rachel Kazaka, présidente de la coordination des étudiants de l'Institut supérieur pédagogique de la Gombe, a plaidé pour que la loi sur la parité soit appliquée par palier. Et dans cet effort, l'accompagnement de l'homme est important. Une note triste cependant sur le cas ISP Gombe, une circulaire interdirait aux hommes de poster à la coordination étudiante, au nom de la parité.

Violences sexuelles : l'Union africaine réitère son appui à mettre fin à ce fléau

VÉRON KONGO

La cérémonie de lancement à Addis-Abeba, en Ethiopie, du bulletin des arrêts de la Haute Cour militaire de la RDC sur le travail accompli pour rendre justice aux victimes et mettre fin à l'impunité en infligeant des sanctions aux auteurs des crimes et ceux qui utilisent le viol comme arme de guerre, a été une occasion pour l'ambassadeur Smail Chergui, commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, de réitérer son appui à la RDC à travers le Bureau du représentant personnel du chef de l'Etat en charge de lutte contre les violences sexuelles et le recrutement d'enfants. « La publication de ce numéro spécial offre la possibilité d'accéder aux informations juridiques et judiciaires permettant d'assurer la visibilité des actions menées par la Haute cour militaire dans sa quête permanente de lutte contre l'impunité », a déclaré ce diplomate. Et de poursuivre, cette cérémonie offre l'occasion de relever la détermination avec laquelle la justice militaire de la RDC mène ses actions en particulier celles axées sur la lutte contre les violences sexuelles, qui est très peu connue du grand public. Elle constitue également une



Mme Jeanine Mabunda et l'ambassadeur Smail Chergui

opportunité unique pour partager les leçons apprises ces trois dernières années, de 2013 à 2016, par la RDC, dans ce domaine.

L'ambassadeur Smail Chergui a également souligné que ce numéro met en exergue les efforts déployés par le gouvernement de la RDC pour combattre cette nouvelle forme de criminalité, dont l'objectif se traduit

par la tolérance zéro ; ce qui a permis d'aboutir à une réduction très significative de cette pratique, soit de presque 90%, selon le bulletin, et ce, en développant une approche proactive consistant, entre autres, à accroître le déploiement de la justice militaire dans les zones en conflit, en s'assurant de la condamnation systématique des fautifs, et en met-

tant en place un numéro d'écoute national destiné aux victimes.

La Commission de l'Union africaine encourage la RDC à poursuivre ses actions et l'exhorte de ne pas relâcher ses efforts afin que les victimes et leurs communautés puissent reconstruire le tissu social qui leur permettra de vivre ensemble dans la paix et la sécurité.

Antipas Mbusa Nyamwisi : « j'appelle à la cohésion de l'opposition pour l'aboutissement de la noble ambition de l'alternance »

Dans un entretien accordé au média en ligne « Beni Lubero Online », l'acteur politique originaire de Beni, Antipas Mbusa Nyamwisi, brosse toutes les grandes questions de l'heure et appelle à la cohésion de l'opposition pour une alternance démocratique en RDC.

Beni Lubero Online : Avant toute chose, à quoi est dû votre silence observé ce dernier temps sur la scène politique congolaise ? Comment allez-vous et où vivez-vous ?

Mbusa Nyamwisi : Je ne suis pas si silencieux que vous le dites, c'est plutôt vous qui ne me suivez pas. Ceci étant, en responsable politique, j'interviens essentiellement sur les sujets de grande importance qui touche directement à l'intérêt de la RDC, des congolaises et congolais et je plaide constamment et partout où l'occasion me le permet en faveur de notre nation. Mais je suis persuadé que ceux qui nous gouvernent sont devenus sourds et aveugles face à des flagrantes évidences. Quand à ma personne, je me porte suffisamment bien pour être à mesure de répondre avec aplomb, avec d'autres patriotes, à l'appel de détresse de notre population dans différents coins de la République.

Des contradictions fondamentales avec le régime en place, quant à la gestion de l'Etat m'ont contraint à élire domicile en dehors du territoire national. C'est ici l'occasion pour moi de remercier la CENCO et les amis opposants politiques qui, au regard de la justesse de mes opinions, ont estimé qu'il était temps que je regagne le pays dans les conditions prévues par l'accord de la Saint Sylvestre, lequel accord malheureusement galvaudé par le pouvoir.

Depuis peu nous observons la recrudescence des milices à L'Est de la RDC {Nord-Kivu, Beni Lubero, Rutshuru, Ituri...} créant ainsi une situation de panique généralisée et de confusion. Quelle lecture faites-vous de cette dernière ?

Je voudrais ici emprunter vos propres termes tout en les nuanciant : Vous dites situation de panique, je parlerais plutôt de chaotique, au regard de la détresse de nombreuses populations livrées à la mort. Quant à la confusion, je la vois plutôt entretenue sans l'ombre d'un doute par le pouvoir en place, qui se comporte presque en une organisation mafieuse et criminelle.

La partie Sud-ouest du Territoire de Lubero est presque tout occupée par des milices qui viennent de Walikale et Masisi appelées Nduma Défense. Selon vous, qui sont ces milices et pourquoi les FARDC n'arrivent elles pas à les éradiquer ?

Vous venez là de toucher du doigt la triste vérité qui épingle les monstrueuses accointances entre ces pseudos

groupes de miliciens et le pouvoir de Kabila. Comment expliquer que toutes ces bandes armées, sauf à être de mèche avec le régime, ne peuvent être neutralisées par nos FARDC, considérablement équipées. De toutes les façons, c'est un secret de polichinelle que l'entretien du chaos paraît comme un élément caractéristique du régime pour ne pas apporter des réponses idoines aux questions de fonds que sont : L'organisation des élections dans les délais constitutionnels, l'alternance démocratique, et les préoccupations socio-économiques des populations, ... Sinon comment expliquer qu'il y ait tant des massacres au pays sans éveil de conscience des gouvernants ? Peut-il y avoir une autre explication ?

Vous êtes vous-même originaire de Beni, comment expliquez-vous les ressenties attaques sur la Prison de Beni, et l'instabilité dans les périphéries de cette même ville alors que nous pouvons constater une forte présence des troupes FARDC ?

Beni est ma ville, ce qui donne suffisamment de crédibilité à mes propos. Pour mémoire, c'est depuis septembre 2014 que d'effroyables massacres sont perpétrés dans la région, nous poussant à un déploiement sans précédent en matière de communication pour attirer l'attention de la communauté Internationale. Puisque cela n'a pas suffi au commanditaire, ils ont organisé cette invasion, pour distraire l'attention de l'opinion afin de justifier la nouvelle approche du chaos qu'ils entretiennent dans ce coin et probablement trouver par cette casse l'occasion de faire évader certains gros bras pour l'accomplissement de leur sale besogne.

Blo. Comment comprenez-vous ce phénomène de prisons casées, dans tous les coins de la République ?

Un étrange phénomène, à première vue expliquer par le ras-le-bol généralisé des congolais devant la mégestion criante de toutes nos institutions et dans le cas d'espèce, la détention des détenus, dans des conditions inhumaines d'insalubrité, d'incommodité ...etc. Ma conviction profonde pencherait vers la persistance d'un projet de déstabilisation interne de notre pays par ses dirigeants, ouvrant la brèche sur l'hypothèse d'une production des laboratoires du régime.

Blo. Benilubero.com dans sa dernière livraison avait publié un article sur le plan de balkanisation de l'Est de la RDC, dont les

noms de certains acteurs avaient été épinglés {Lafontaine Sikuli, Kakolele Bwambale, Deogracias Bugera, Bisambaza Richard} et vous avez été cité par Mr Poley Siwako, qu'en dites-vous ?

Ici, il y a lieu de dissocier deux choses : Certains des acteurs dont les noms ci-haut repris et d'autres non mentionnés, sont effectivement mêlés d'une certaine façon à ces opérations, directement liées au régime de Kinshasa.

S'agissant de mon nom, cité par cette personne, je dirai simplement, pour peu que l'on puisse me connaître, que c'est de la pure distraction. Ayant été le précurseur de l'élan de la réunification de notre pays dans un passé récent, combattant tout plan de balkanisation, vous n'imaginerez pas un seul instant que je sois celui par qui passerait le mal Soyons sérieux !!!!

L'utilisation malicieuse de mon nom dans cette supercherie procède d'une démarche de recrutement calculé ; j'en appelle à la jeunesse de ne pas tomber dans le piège ourdi par les ennemis de la nation, malgré leurs exaspérations légitimes vis-à-vis d'un pouvoir défaillant et finissant.

Le comble de paradoxe dans cette affaire est que depuis six ans que je suis en exil, je me suis attelé systématiquement à décourager toute tentative de recrutement et d'enrôlement dans des groupes armés par les agents du pouvoir. Autres illustrations : s'agissant de Kakolele, je suis en rupture de ban avec lui depuis plus de 10 ans, je l'ai aperçu pour la toute dernière fois à la résidence officielle du chef de l'Etat après le dépôt de ma lettre de démission, au mois de septembre 2011. Quant à Deogracias Bugera, je voulais en premier lieu préciser que c'est mon ami et partant, je dispose des canaux autres pour lui faire passer un point de vue sur l'une ou l'autre question concernant la vie de la nation.

S'agissant toujours de l'insécurité à l'Est de la RDC, certaines bouches soupçonneraient une main noire du Rwanda et de l'Ouganda. Qu'en est-il exactement et quelles solutions préconiser sur le plan politique, militaire et diplomatique ?

Les solutions sont à la fois endogènes et exogènes. Effectivement, nous devons reconnaître que c'est bien en RDC qu'a eu lieu la première guerre mondiale africaine, qui a impliquée plusieurs pays, dont ceux auxquels vous faites allusion.

Cependant, il convient de reconnaître que la vraie main noire qui a besoin de se nourrir de cette situation est bien le pouvoir de Kinshasa, en multipliant les conditions d'implosion.

Nous devons savoir tirer les le-

çons de nos erreurs du passé pour entreprendre une nouvelle dynamique régionale, telle que projetée à travers la Conférence Internationale des Pays des Grands Lacs, qui nous mettra à l'abri de la résurgence de ces événements malheureux. Tout ceci n'est possible que si les dirigeants congolais cessent d'être les instigateurs ou acteurs dans ce désordre. Je suis convaincu que toutes ces années ont permis aux dirigeants de la région de s'inscrire dans la démarche la stabilité et du développement régional.

Parlons des crimes et des charniers au Kasai et des massacres à Beni, y voyez-vous une similitude et quels commentaires ?

Oui j'y vois une similitude dans la cruauté du mode opératoire et ce, de façon successive et constante, laissant la place à la seule hypothèse possible selon laquelle, le commanditaire serait le même, au-delà des appellations différentes suivant les zones : des Egorgeurs à Beni, Kamwina Nsapu au Kasai et kata Katanga au Katanga, et peut-être bientôt d'autres ailleurs. Le tout dans un déni permanent de l'autorité, doublé d'un effort de culpabiliser les victimes et/ou les adversaires politiques.

Mr Antipas parlons maintenant de la politique congolaise, aujourd'hui l'opposition congolaise est affaiblie, désarticulée. Quelle lecture avez-vous de tout ceci et quelles suggestions ?

Le constat de l'affaiblissement de l'opposition congolaise est réel et certainement liée à deux contingences majeures. Principalement le décès du patriarche de l'opposition en la personne d'Etienne Tshisekedi Wa Mulumba qui a laissé l'opposition orpheline, et aussi le débauchage organisé de certains opposants, par le pouvoir, en usant des moyens publics et de l'attrait des postes dans les institutions au mépris de l'esprit et de la lettre de l'accord de la St Sylvestre. Ceci ouvre l'opportunité de la réorganisation de l'opposition autour des grands principes qui fondent sa vision et édictent les règles de la moralisation de la vie politique en RDC.

Qui est le chef de l'opposition congolaise aujourd'hui, Moise Katumbi ou Felix Tshisekedi ?

Ici n'est pas le lieu de les opposer les uns aux autres, mais plutôt l'occasion de les féliciter tous pour le leadership incarné durant ces derniers mois, au profit de la cohésion de l'opposition. A ce stade, Felix Tshisekedi est le président du rassemblement de l'opposition et je voudrais ici en appeler au renforcement de la cohésion au sein de l'opposition pour l'aboutissement de la noble ambition de l'alternance démocratique dans notre pays.

(Suite à la page 16)

Nigeria: la Banque mondiale accorde à l'Etat de Lagos 620 millions \$ pour booster les infrastructures scolaires

La Banque mondiale a décidé d'octroyer un financement de 620 millions \$ au gouvernement de l'Etat de Lagos, au Nigéria, pour booster ses infrastructures scolaires. C'est ce qu'a révélé le directeur de l'éducation de l'institution financière, Jaime Saavedra Chanduvi, lors d'une rencontre officielle avec le gouverneur de Lagos, Akinwunmi Ambode, le week-end dernier. Le responsable a affirmé à cette occasion que l'octroi du financement résulte des multiples mesures implémentées par le gouvernement bénéficiaire en vue d'améliorer l'éducation dans l'Etat. « *Nous sommes conscients que le gouvernement de l'Etat de Lagos fait beaucoup d'efforts au niveau de l'éducation technique et professionnelle, cependant il reste encore beaucoup à faire* », a indiqué Chanduvi. Pour sa part, Idiati Oluranti Adebule, gouverneur adjoint de l'Etat de Lagos, a rappelé que le conseil exécutif de l'Etat a récemment approuvé un financement de 28,9 millions \$ pour développer plusieurs infrastructures dans des écoles publiques.

Erythrée : la capitale Asmara entre au patrimoine mondial de l'UNESCO

Ce 8 juillet, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a inscrit Asmara, la capitale érythréenne, au patrimoine mondial de l'organisation. Surnommée «Piccola Roma» (petite Rome d'Afrique), la ville a été choisie par l'UNESCO pour son architecture unique. Cette distinction, la première pour un site érythréen, est la consécration d'un travail commencé depuis plus d'une décennie par les autorités du pays, pour faire reconnaître l'unicité de l'architecture futuriste d'Asmara à l'UNESCO. Des sites tels que la station-service aux allures d'avion, datant de l'époque coloniale, ont été reconnus par l'institution pour leur modernisme précoce. «*La reconnaissance d'Asmara comme un site du patrimoine d'une valeur universelle exceptionnelle nous remplit d'une immense fierté et de joie, mais aussi d'un sens de responsabilité et de devoir*», a déclaré Hanna Simon, déléguée permanente de l'Erythrée auprès de l'Unesco, qui a invité le monde entier à venir visiter la petite Rome d'Afrique.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Les secteurs les plus porteurs en Afrique d'ici 2022

Parmi les cinq secteurs qui vont porter la croissance en Afrique, l'énergie, l'agriculture sont les axes centraux des priorités pour l'avenir. Pour autant, l'enrayement des incertitudes climatiques et la sécurité alimentaire constituent de réelles opportunités pour les investisseurs qui vont débarquer sur le continent noir dans les cinq prochaines années.

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

Contribuant à structurer les marchés et jeter les bases d'une nouvelle société de consommation dans laquelle les Africains répondent aux besoins africains, ils permettront de consolider l'indépendance des économies africaines vis-à-vis des importations et des marchés extérieurs.

SELON HAVAS HORIZONS

La dernière édition de l'étude menée par le groupe de conseil Havas Horizons sur le financement de la croissance africaine a révélé un appétit accru des investissements pour le continent. En effet, sur un panel de 55 des plus grandes institutions financières et bancaires (analystes senior, directeurs financiers, directeurs Afrique, présidents de groupe), présentes en Afrique, environ 63% maintiennent leur volonté d'y renforcer leurs intérêts.

Si, à l'horizon 2022, le Kenya, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Nigéria et le Sénégal seront les pays les plus dynamiques et propices pour les in-



vestisseurs, le rapport dévoile également les cinq secteurs les plus prometteurs. Les investisseurs ont identifié les secteurs qu'ils considèrent comme les plus prometteurs. Ainsi, l'énergie et l'agriculture sont les axes centraux des priorités pour l'avenir. Le secteur africain de l'Énergie attirerait toutes les envies. 73% des investisseurs seraient optimistes quant à son fort potentiel de croissance.

L'Agriculture qui recueille près de 65% des suffrages, constitue le deuxième choix des investisseurs, bénéficiant d'un réel sursaut d'intérêt, contrairement à l'étude de 2016 (7%). Bien que plusieurs défis soient encore à relever, la transition du modèle agricole basé sur des exploitations familiales qui fournissent 60% des emplois en Afrique, l'enrayement des incertitudes climatiques et la sécurité alimentaire, constituent de réelles opportunités pour les investisseurs.

Ensuite, les services financiers et la Grande Distribution qui connaissent une forte progression, ces der-

nières années, viennent respectivement en 3^{ème} et 4^{ème} position. Ces deux secteurs seront portés par la croissance d'une classe moyenne de consommateurs disposés à consommer davantage. 59% des acteurs croient que le secteur des services financiers représente l'avenir de l'Afrique. Les nouvelles technologies innovantes visant la facilitation des transferts de fonds (transferts et réception) porteront la croissance des économies africaines.

Ces secteurs couplés à celui des Transports et Logistique répondent aux besoins actuels. Contribuant à structurer les marchés et jeter les bases d'une nouvelle société de consommation dans laquelle les Africains répondent aux besoins africains, ils permettront de consolider l'indépendance des économies africaines vis-à-vis des importations et des marchés extérieurs. Enfin, malgré son énorme potentiel de croissance, le secteur de la santé africain attire moins d'investisseurs, selon l'enquête.

Kenya

Le Trésor annonce un emprunt obligataire de 288 millions \$ pour 2017/2018

Le trésor public kényan a annoncé le lancement d'un emprunt obligataire de 30 milliards de shillings kényans (KES), soit environ 288 millions \$. L'opération, dont les souscriptions débutent vendredi prochain jusqu'au 25 juillet, est la première effectuée sous le nouvel exercice fiscal du pays, qui a débuté depuis le 1er juillet 2017. Au total, le gouvernement kényan compte mobiliser jusqu'à 524 milliards de KES pour combler le déficit de son budget qui a été voté à 2290 milliards de KES. 268,6 milliards de KES devraient ainsi être mobilisés sur le marché local des capitaux. Les analystes s'attendent à un grand engouement de la part des investisseurs.

L'emprunt est assorti d'une maturité de 10 ans, mais la grande inconnue demeure le taux qui sera servi par les investisseurs. Des analystes kényans prennent comme référence un précédent emprunt obligataire de même nature émis par le gouvernement, et une bonne liquidité



du marché des capitaux, pour estimer qu'on devrait avoisiner les 12%. Le gouvernement du Kenya a pris l'option de se financer sur son marché local des capitaux afin de réduire l'influence négative des financements souverains non-concessionnels. «*Nous n'y aurons recours, que pour des projets à la rentabilité prouvée* », a expliqué le ministre des finances Henry Rotich (photo).

Des observateurs craignent cependant une nouvelle période d'évic-

tion des autres acteurs de l'économie, pour ce qui est de l'accès au crédit. Dans un contexte marqué par l'encadrement des taux applicables aux dépôts et aux prêts bancaires, la croissance du niveau des financements accordés par les banques à l'économie kényane a été plus modérée en 2016 que l'année 2015 précédente. Le premier trimestre 2017 a laissé apparaître les mêmes tendances.

AGENCE ECOFIN/LP

RSA : Zuma indésirable au congrès de son allié gouvernemental

Désormais, c'est le désamour entre le président sud-africain Jacob Zuma et le Parti communiste, un des alliés de la coalition gouvernementale. Pour preuve : il est déclaré persona non grata au congrès de ce parti, organisé cette semaine.

Le président sud-africain Jacob Zuma est persona non grata au congrès cette semaine du Parti communiste, un des alliés de la coalition gouvernementale, a indiqué hier mardi la formation politique, témoignant de l'effritement du soutien au chef de l'Etat embourbé dans une litanie de scandales. Le Parti communiste sud-africain (SACP) a adressé une lettre en ce sens au Congrès national africain (ANC), le parti du président Zuma et de feu Nelson Mandela. « *Compte tenu des tensions que nous avons (avec l'alliance gouvernementale), nous avons conseillé à l'ANC que le président ne s'exprime pas* » au congrès qui se tient jusqu'à samedi à Johannesburg, a déclaré à l'AFP une porte-parole du SACP, Hlengiwe Nkonyane.

« *On ne veut pas reproduire la situation du 1er mai* », quand le président Zuma avait du quitter sous les huées un rassemblement organisé par la puissante centrale syndicale Cosatu, autre allié de la coalition gouvernementale avec l'ANC, a-t-elle ajouté.

Le chef de l'Etat fait face à une impopularité grandissante compte tenu de nombreux scandales de cor-



Le président sud-africain Jacob Zuma (Photo/AFP).

ruption politico-financiers dans lesquels il serait impliqué, le tout sur fond de ralentissement de l'économie, de chômage de masse et de colère sociale. Dans ce contexte, le SACP et la Cosatu - alliés historiques de l'ANC, fer de lance de la lutte contre l'apartheid - ont réclamé ces derniers mois la démission du président. « *Dans la mesure où le SACP a demandé à Zuma de démissionner, il ne serait pas correct qu'il vienne au congrès* », a encore dit mardi Hlengiwe Nkonyane. C'est le vice-président Cyril Ramaphosa qui devrait le remplacer, selon la même source.

LE DÉSAMOUR ENTRE ZUMA ET SES ALLIÉS

A l'occasion de son congrès, le Parti communiste pourrait annoncer le candidat qu'il soutiendra pour prendre la direction de l'ANC en décembre. Ce poste est actuellement oc-

cupé par M. Zuma. Les deux principaux prétendants à la tête de l'ANC sont l'actuel vice-président Cyril Ramaphosa, réputé modéré et proche des milieux d'affaires, et l'ex-patronne de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, qui a le soutien de son ancien époux, Jacob Zuma.

Le successeur de M. Zuma à la direction de l'ANC deviendrait le président du pays en cas de victoire du parti lors des élections de 2019. Mais M. Zuma peut rester à la tête de l'Etat jusqu'à la fin de son second mandat dans deux ans.

Tout compte fait, certains analystes estiment que le président sud-africain n'est plus en odeur de sainteté auprès du Parti communiste. De leur avis, entre Zuma et ses alliés de la coalition gouvernementale, c'est le désamour.

AFP/LP

Kenya : sérieuses inquiétudes sur la tenue d'élections générales du 8 août

L'annulation surprise du contrat d'impression des bulletins de vote et le décès brutal du ministre de l'intérieur ont plongé le pays dans l'incertitude.

Est-il encore possible de maintenir les élections générales au Kenya, censées avoir lieu dans moins d'un mois ? La question se pose depuis ce week-end à Nairobi, car une série d'événements imprévus a plongé le pays dans l'incertitude quant à la tenue du scrutin du 8 août.

Vendredi 7 juillet, la Haute Cour de justice a annoncé l'annulation pure et simple d'un contrat passé entre la Commission électorale indépendante (IEBC) et une société de Dubaï, Al-Ghurair, portant sur l'impression des bulletins de vote. La Cour a estimé que l'IEBC n'avait pas suffisamment consulté l'ensemble des candidats avant d'attribuer ce juteux marché de plus de 20 millions d'euros.

UN PROCESSUS PÉRILLEUX

La décision est une victoire inespérée pour l'opposition, menée par Raila Odinga à la tête de la coalition

Super alliance nationale (NASA). Celle-ci, craignant de possibles fraudes électorales, dénonçait depuis des semaines de supposées collusions entre la société d'impression de Dubaï et Uhuru Kenyatta, le président sortant qui brigue un nouveau mandat, ainsi que sa formation politique de l'alliance Jubilee.

Le jugement est un camouflet pour la Commission électorale. « *La décision de la Haute Cour n'est pas claire. Nous ne comprenons pas ce que les juges entendent par un supposé manque de consultation* », déclare au Monde Andrew Limo, chargé de la communication de l'IEBC. Mais le calendrier est formel. Les bulletins doivent être imprimés le 18 juillet, pas plus tard.

La Commission se montre confiante. « *Reporter le scrutin est un scénario que nous n'envisageons pas pour le moment* », assure M. Limo. Pourtant, en l'absence de précieux bulletins, impossible d'affirmer avec certitude que les Kényans pourront bien se rendre aux urnes. Samedi, l'IEBC a annoncé l'organisation d'une

réunion de consultation avec l'ensemble des candidats à la présidentielle, et a déclaré faire appel en justice de la décision.

« *Il faut deux à trois semaines minimum pour imprimer, vérifier et distribuer les millions de bulletins aux bureaux de vote du pays* », note ainsi Nic Cheeseman, professeur à l'université de Birmingham et spécialiste du système électoral kényan. « Les prochains jours seront donc cruciaux. Si la Commission électorale perd en appel, celle-ci n'aura plus le temps de sélectionner un autre imprimeur. Ce sera la fin de la présidentielle. Il n'y aura pas d'autre choix que de reporter le scrutin ».

Dimanche, Uhuru Kenyatta s'est montré inflexible, dénonçant une tentative d'« intimidation » de l'opposition et rejetant tout ajournement de l'élection. Mais à peine remis de la décision de la Haute Cour, les responsables politiques ont appris avec stupeur, samedi matin, le décès brutal du puissant ministre de l'intérieur, Joseph Nkaissery.

LE MONDE/LP

Cameroun : deux kamikazes de Boko Haram se font exploser

Deux kamikazes ont trouvé la mort dans un double attentat-suicide dans la localité de Kérawa (Extrême-nord) dans la nuit de dimanche à lundi, alors qu'ils tentaient de s'infiltrer parmi la population dans ce village frontalier au Nigeria, a appris APA, lundi, de sources sécuritaires. D'après les mêmes sources, les deux femmes-kamikazes bourrées de charges explosives et manifestement venues du Nigeria, ont tenté de s'infiltrer dans ce village aux environs de 3 heures du matin. Elles ont été stoppées net par les membres du comité de vigilance qui veillaient au grain, au point que « quand il leur a été demandé d'ôter les habits qu'elles portaient afin de mettre leur corps en évidence, question de s'assurer qu'elles ne portaient pas d'engins explosifs, elles ont refusé d'obtempérer », a-t-on expliqué.

Le Rwanda refuse le visa à une délégation diplomatique française

Une délégation diplomatique française a essuyé un refus de visa des autorités rwandaises, a rapporté Jeune Afrique. Selon la source, ce refus s'explique par le fait que la délégation a présenté un document de voyage orné de l'ancien drapeau rwandais, en vigueur au moment du génocide. C'est un premier accroc dans la relation, encore embryonnaire, entre les nouvelles autorités françaises et le régime de Kigali.

Gabon : manifestation de soutien à Ali Bongo

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées lundi à Libreville pour soutenir le président gabonais Ali Bongo Ondimba qui a fait l'objet jeudi d'un reportage brochant un portrait peu flatteur de sa personne et rappelant sa réélection aux résultats controversés. « *On a subi le magazine de (la chaîne publique française) France 2 qui a mis à mal le président. On a décidé de l'accueillir à l'aéroport [de retour de Cuba] pour lui montrer notre attachement* », a déclaré à l'AFP Yann Chancel, président de Génération Ali Bongo Ondimba, l'une des organisations qui a appelé à la manifestation. Il affirmé que son mouvement a mobilisé 5 000 manifestants qui se sont rassemblés « spontanément » et « volontairement ». « *On nous a promis 8 000 francs CFA (12,2 euros)* », a confié lundi à l'AFP l'un des manifestants près de l'aéroport.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Journée du 15 juillet 2017 : l'ambassadeur de Turquie en RDC s'adresse au média

Monsieur le Rédacteur en Chef,
Je tiens à vous informer du premier anniversaire de la tentative de coup d'Etat entreprise par le groupe FETÖ le 15 juillet 2016. Il y a de cela une année exacte, les auteurs de l'acte de terreur du 15 juillet ont tiré sur leur propre peuple, poignardé leurs commandants dans le dos, bombardé le Parlement national et le Bureau de la Présidence. Dès le début, à part une petite faction armée, la grande majorité des forces armées turques se sont levées contre cette tentative. C'était seulement quelques éléments des forces aériennes, la gendarmerie et des unités blindées qui ont rejoint la conspiration violente. Les autorités avaient immédiatement pris les mesures nécessaires pour contrecarrer cet acte avec la contribution du peuple et de tous les partis politiques.

La nation turque toute entière a combattu cette manœuvre. Elle a fait preuve d'une solidarité historique en descendant dans les rues et en restant déterminée. Avec bravoure, elle est restée devant les chars et a sauvé ses droits démocratiques. Face à cet événement, tous les partis politiques et les membres de la Grande Assemblée nationale turque ont fermement défendu la démocratie, les institutions et la Constitution. Une déclaration conjointe pour la défense de l'Etat de droit a été émise au cours de la réunion extraordinaire



de l'Assemblée générale le 16 juillet 2016.

L'acte perpétré par les auteurs des événements malheureux survenus le 15 juillet 2016 en Turquie était une façon de revendiquer le départ du gouvernement et du président élus. Après ce putsch manqué, les autorités, ayant annoncé l'état d'urgence conformément aux règles générales juridiques ainsi qu'aux fins des conventions internationales, ont pris toutes les dispositions adéquates afin que ce genre de bouleversement ne

se répète plus. Les investigations et les procès sont en cours pour juger les responsables de ces actes ignobles qui ont coûté la vie de 250 personnes et causé plus de 2000 blessés.

« EN CÉLÉBRANT LE TRIOMPHE DE LA DÉMOCRATIE, NOUS COMMÉMORONS LES MARTYRS DU 15 JUILLET AVEC RESPECT »

Je salue encore une fois la promptitude avec laquelle les autori-

tés congolaises ont exprimé leur solidarité envers la Turquie suite à cet événement.

Dans la nuit du 15 juillet 2016, la nation Turque a empêché une tentative de coup d'Etat orchestrée par les adeptes de Fetullah Gülen qui se déclare comme 'l'Imam de l'univers' ; ils s'étaient infiltrés dans des forces armées et d'autres institutions publiques. Les événements étaient une attaque terroriste sans précédent dans l'histoire de la République de Turquie. 250 citoyens Turcs sont devenus des martyrs, plus de 2.000 citoyens Turcs ont été blessés.

La nation Turque était comme un seul cœur et ils ont comparu devant les putschistes avec un grand courage. Ils sont restés devant les chars. Ils ont barricadé avec leurs corps pour empêcher la saisie des institutions de l'Etat. La nation Turque s'est révélée pour la démocratie et ne permettra pas une intervention étrangère. Ils ont prouvé que c'est la nation qui va décider pour l'avenir de la Turquie et non des groupes armés.

Nous commémorons les martyrs pour leur bravoure, ils ont perdu leurs vies en défendant héroïquement la démocratie et l'avenir du pays et nous exprimons notre gratitude à nos anciens combattants.

KINSHASA, LE 12 JUILLET 2017 BEKIR UYSAL AMBASSADEUR DE TURQUIE

LES ACTIONNAIRES D'ECOBANK CONDUISANT LA VISION PANAFRICAINNE



Mercato : Kakuta à Amiens en France pour quatre ans

Nouveau Léopard, l'international Gaël Kakuta vient d'arracher un contrat de quatre ans avec Amiens, un club de première division française. Après avoir résilié son contrat avec le Hebei Fortune, Gaël signe son retour en France en s'engageant pour 4 ans.

En signant pour 4 ans à Amiens lundi, Gaël Kakuta s'est engagé avec le dixième club de sa carrière à seulement 26 ans. L'international congolais espère désormais se stabiliser dans une équipe où il va bénéficier d'une pleine confiance.

En optant cette année pour la RD Congo, son pays d'origine, Gaël Kakuta a donné un peu de stabilité à une carrière qui en manquait alors cruellement. Et après ce choix fort sur le plan international, l'ailier de 26 ans aspire à trouver enfin la sérénité en club également.

Il s'agira déjà du 10e club professionnel dans la carrière du Léopard ! Paradoxalement, alors qu'il a quitté Lens à seulement 16 ans pour Chelsea en 2007, le natif de Lille n'a que très peu joué en France, exceptés 6 mois intéressants en prêt à Dijon en 2012. Si le «Black Zidane», comme le surnommait la presse anglaise à ses débuts, s'est quelque peu perdu en route, c'est aussi parce que les Blues l'ont beaucoup fait boulinguer en l'envoyant en prêt aux quatre coins de l'Europe (Fulham, Bolton, Dijon, Vitesse Arnhem, Lazio...).

AMIENS VEUT EN FAIRE LE «GRAND KAKUTA»

Auteur d'un exercice 2014/2015 enfin abouti avec le Rayo Vallecano, Kakuta avait tenté de passer un cap en signant au FC Séville mais la mar-



che était trop haute et il avait ensuite effectué un choix financier en s'exilant en Chine au Hebei Fortune. Là encore, tout ne s'est pas très bien passé et le Congolais était prêt au

cours des derniers mois à La Corogne pour un bilan mitigé.

Mais l'ancienne pépite, auteure de deux premières capes encourageantes avec la RDC, semble avoir appris de

ses erreurs. Pour rejoindre le promu, elle a réalisé des efforts sensibles sur le plan salarial, séduite par la perspective d'enfiler le costume de leader de l'attaque amiénoise. «On est subjugués et très contents que Gaël ait choisi Amiens. Il avait des propositions dans toute l'Europe. On lui donne les moyens et l'environnement pour qu'il redevienne le grand Kakuta», a lancé le président du club picard, Bernard Joannin. A un an du Mondial 2018, la RDC se verrait bien en récolter les fruits.

LE POTENTIEL/AFRIK-FOOT

La RDC affrontera le Maroc en amicale

A l'approche du coup d'envoi des éliminatoires du CHAN 2018, les sélections locales africaines multiplient les matchs amicaux. Dans ce cadre, le Maroc va affronter son homologue de RDC et du Burkina Faso au cours des prochaines semaines, rapporte la presse locale. Les dates exactes n'ont pas été communiquées. Les Lions locaux affronteront ensuite l'Égypte le 12 août dans les éliminatoires.

Mercato : Samuel Eto'o proposé à l'OM

Toujours en forme en Turquie (38 buts en 61 matchs de championnat en 2 ans) malgré ses 36 ans, Samuel Eto'o a été proposé à l'OM d'après Foot Mercato. Mais les exigences salariales de l'attaquant d'Antalyaspor (4M€ annuels et un contrat de 2 ans) auraient refroidi le club phocéen qui n'a pas donné suite.

Courtisé après son prêt réussi au Besiktas, Vincent Aboubakar ne devrait pas rester à Porto. Et le buteur camerounais a une préférence pour son avenir. «Je vais en Angleterre, aurait affirmé l'ancien Lorientais à la presse turque rapporte A Bola. Swansea a fait une offre et ils ne veulent pas rater cette opportunité.» Affaire à suivre...

Déjà ciblé par Lille, Wilfried Bony se trouverait également en contacts avec l'OM, rapporte L'Equipe. Mais l'international ivoirien de Manchester City, de retour d'un prêt raté à Stoke City, fait seulement partie d'une liste de plusieurs pistes à ce poste comme Carlos Bacca, Olivier Giroud et Moussa Dembélé.

En quête d'un gardien remplaçant, Sochaux a recruté lundi Lawrence Ati Zigi pour une durée de 3 ans. Le Ghanéen arrive du Red Bull Salzbourg, où il évoluait surtout avec la réserve. Ancien entraîneur de la formation autrichienne, désormais en poste chez les Lionceaux, Peter Zeidler, a sans doute initié l'opération.

FOOT MERCATO/LP

Affaire de la sextape : Benzema obtient gain de cause

Première victoire judiciaire pour le Lyonnais, ce mardi, dans la fameuse affaire de la sextape de Mathieu Valbuena.

C'est une bonne nouvelle pour Karim Benzema. Dans la triste affaire de la tentative de chantage à la sextape contre son ancien coéquipier en bleu Mathieu Valbuena, où il est mis en examen, l'avant-centre du Real Madrid vient d'obtenir gain de cause ce mardi devant la Cour de cassation, selon RMC Sport. Ce n'est pas une victoire définitive, mais c'est une grande victoire

SYLVAIN CORMIER, AVOCAT DE KARIM BENZEMA

Il y contestait la régularité de l'enquête, en particu-



lier plusieurs écoutes téléphoniques. D'après l'un de ses avocats, Patrice Spinosi, le commissaire de police chargé de l'investigation, un certain Lukas, avait eu «un rôle très actif». «C'est lui qui va relancer, pousser à la négociation»,

affirmait-il. Pour la juridiction la plus élevée de l'ordre judiciaire français, l'enquête a bien été menée de façon «déloyale». La décision de la cour d'appel de Versailles, en décembre dernier, de valider la procédure est donc annulée. À la cour d'appel de Paris de statuer maintenant. Car non, ce n'est pas fini.

«C'est une première étape. Depuis le départ, nous clamons notre innocence, que cette procédure était viciée. Là, nous avons cet arrêt très important de la chambre criminelle qui nous donne raison. Ce n'est pas une victoire définitive, mais c'est une grande victoire», se félicite un autre de ses représentants, maître Sylvain Cormier, cité par nos confrères.

SPORTS.FR

LePotentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par

Groupe de presse MEDIA 7



Problématique des droits d'auteurs : Yoka Lye propose des pistes de solutions

Au-delà de la gestion qui constitue un problème, l'opérateur culturel estime qu'il est nécessaire de résoudre les problèmes liés à la rationalité et la discipline managériale, l'éthique et la déontologie.

BIENVENU IPAN

Invité de Radio Okapi, le directeur général de l'Institut national des Arts (INA), auteur et dramaturge, le professeur André Yoka Lye a émis son avis sur la question de droits d'auteurs souvent bafouée en République démocratique du Congo. Il a épinglé les maux qui gangrènent ce secteur tout en proposant des pistes de solutions.

Il se pose plus d'une question, surtout entre l'œil du public-privé concernant les droits d'auteurs et droits voisins. « Il me semble, aujourd'hui, qu'il faut définir clairement : veut-on une société d'Etat ou une coopérative privée ? Quels sont les avantages de l'une ou l'autre option ? Je me rends compte que tous ceux qui crient (artistes et autres) pour l'indépendance et l'autonomie exclusive de la coopérative, continuent à se référer à l'Etat », se questionne Yoka Lye.

Il a relevé un problème



à la base, c'est-à-dire le fait que l'Etat ne se rende pas compte qu'il n'a pas suffisamment de confiance de la force de l'autonomie que réclament les artistes. A cet effet, le professeur Yoka a rappelé qu'« à un moment donné, nous avons pensé qu'il fallait une société qui pouvait allier les deux. C'est-à-dire une société mixte qui est tenue par les artistes avec un droit de regard des artistes et créateurs parce que ce sont leurs œuvres et toujours avec un œil de l'Etat comme arbitre ». Yoka Lye fustige le fait que la gestion de droits d'auteurs soit multidisciplinaire : « La Socoda a le monopole. Est-ce une bonne chose ? Le monopole de la Soneca donne les avantages aux musiciens, peut-être ils sont prépondérants, peut-être ils

sont plus en vue encore que ce n'est pas tout à fait vrai parce que de plus en plus, les autres formes d'arts émergent ».

CONCERTATION

Il dresse un constat à mer : « De plus en plus des voix s'élèvent, notamment dans les autres catégories artistiques, les dramaturges, les littéraires, peintres, les photographes,... pour faire éclater la SOCODA pour que chacun se retrouve dans sa propre sphère. Est-ce c'est faisable ou pas ? Là, on peut aller dans une forme de compromis pour faire une confédération, pour que chacun gardant son autonomie relative dans son secteur, qu'il y ait une concertation de confrontations stratégiques de différentes formes de structures, des micro-structures qui existent. On en est à ce débat-là ».

Il rappelle également qu'en 1986, il y a eu l'éducation d'une loi sur les droits d'auteurs et droits voisins. Mais cette loi est dépassée. Entre-temps, il y a eu des conventions internationales de l'Association nationale de propriété intellectuelle (ANPI), de l'UNESCO sur les différentes vies créatives et il y a eu aussi le principe du folklore. Comment rémunérer le folklore à partir du moment où la rémunération est nominative ? Il y a eu aussi l'évolution de mentalité, l'Internet, la copie privée.

Il a relevé un problème, celui de la gestion collective de droits d'auteurs : « Nous étions pionniers parce que nous mettais sous la tutelle des institutions belges, nous avons créé la Société nationale des éditeurs, compositeurs et auteurs (SONECA) comme coopérative qui a duré jusqu'aux années 2000, 2001 avec les fortunes et les infortunes qu'on connaît. Et on a cru qu'il fallait conforter la dimension d'autonomie de la maison des droits d'auteurs en tant qu'une maison de coopérative en créant la Société congolaise des droits d'auteurs et droits voisins (SOCODA) ».

Les Congolais exhortés à revenir sur des repères dans l'histoire nationale

Le professeur Isidore Ndaywel-e-Nziem de l'Université de Kinshasa (UNIKIN) a exhorté, dimanche, les Congolais à revenir sur des repères dans l'histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale de la République démocratique du Congo. Il a fait cette déclaration au cours d'une conférence-débat animée au Centre culturel congolais « Kiese Mey » situé dans la commune de Lemba.

Le professeur Isidore Ndaywel qui s'adressait aux intellectuels congolais, a indiqué que ses recherches approfondies de plus d'une centaine d'articles scientifiques l'ont amené à conclure que la société congolaise était profondément divisée, ce qui constitue un danger, a-t-il averti.

Evoquant son livre intitulé « L'invention du Congo contemporain. Traditions,



mémoires, modernités » publié en deux tomes en 2016 aux Editions l'Harmattan RDC, l'orateur a indiqué que les séquences de l'histoire congolaise révélées dans ce livre dont on ne peut pas nier la facture didactique enseignent à qui les interroge, ce qu'il convient de faire, les pièges où il ne faut pas tomber.

Pour lui, cet ouvrage se veut également une véritable école de l'homme congolais appelé à suivre le modèle ou encore à éviter la

faute à ne pas commettre en vue d'assumer et de s'approprier un ordre sociopolitique viable et vivable.

Le directeur général de l'Institut national des arts (INA), Yoka Lye Mudaba a relevé que l'essentiel de la réflexion consiste à retrouver les repères sur l'histoire culturelle du pays, une sorte de « sommes de toutes les histoires » dans tous les domaines de la vie courante (politique, économie, sciences, culture et arts).

S'adressant au professeur Ndaywel, le promoteur du Centre culturel, Jean-Marie Ntantu a Mey, a salué la présence d'un grand historien africain et mondial dans son espace culturel qu'il considère comme « un carrefour de la culture et de l'entente intercommunautaire ». Ce lieu, a-t-il rappelé, organise des rencontres et des échanges d'informations, d'expériences et d'idées entre les Congolais et pour des Congolais, relatifs à la culture et à la cohésion entre différentes communautés socioculturelles de la RDC.

A cette occasion, l'assistance a été conviée à une visite guidée des photos de personnalités politiques, des opérateurs culturels et des intellectuels congolais depuis 1960, date de l'accession de la RDC à l'indépendance.

Le secteur informel représente 30 à 50% du PIB de la RDC

Le Fonds monétaire international atteste que plus du tiers de l'économie de la République démocratique du Congo est occupé par le secteur informel. Au nombre des facteurs stimulant le développement du secteur informel, le FMI égrène les charges fiscales et sociales, la qualité des institutions, et la taille du marché et de l'activité économique.

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

Selon un rapport publié par le Fonds monétaire international (FMI), le marché informel représente entre 20 et 65% du produit intérieur brut (PIB) des pays d'Afrique subsaharienne. Le document précise que dans cet espace géographique, l'économie informelle présente une très grande hétérogénéité.

La République démocratique du Congo, selon le rapport du FMI, fait partie des pays où le secteur informel représente entre 30 et 50% du produit intérieur brut. Le PIB de la RDC oscille aux alentours de 40 milliards Usd. La RDC occupe la 17^{ème} place en Afrique sub-saharienne

dans le classement du FMI sur le poids de l'informel sur le PIB.

Dans des pays comme l'Ile Maurice, l'Afrique du Sud ou encore la Namibie, l'économie informelle varie entre 20 et 25% du PIB tandis que dans d'autres comme le Bénin, la Tanzanie ou le Nigéria, elle varie entre 50 et 65% du PIB. L'Etude indique que le secteur informel recule en fonction de la hausse du niveau de revenu, ce qui semble traduire une capacité plus accrue d'une gouvernance efficace et des incitations avantageuses à réduire le phénomène.

En Afrique, le secteur informel compte pour 40% du PIB environ, en moyenne,

pour les pays à faibles revenus et pour 35% du PIB pour les pays à revenus intermédiaires. Cependant, les pays exportateurs de pétrole et les économies fragiles sont plus susceptibles d'être des niches pour le développement d'une économie informelle, signale l'étude du FMI. Ainsi, dans la plupart de ces pays, le secteur informel compte pour plus de 40% du PIB, peu importe le niveau de revenu par habitant.

L'Afrique subsaharienne est l'une des régions où l'économie informelle pèse le plus avec une moyenne d'environ 38% du PIB entre 2010 et 2014 contre 34% pour l'Asie du sud-est et 23% pour l'Europe. Le continent n'est devancé que par l'Amérique latine (40%).

Au nombre des facteurs stimulant le développement du secteur informel, les auteurs du rapport dénom-

brent les charges fiscales et sociales, la qualité des institutions, et la taille du marché et de l'activité économique. Ainsi, plus la différence entre le coût total du travail dans une économie officielle et celui de l'économie informelle est élevée et plus la tentation de se diriger vers l'informel est grande. En outre, un système judiciaire inefficace, une bureaucratie excessive, le manque de transparence, et la difficulté d'accès au crédit peuvent pousser vers cette alternative, surtout quand les capacités de répression du gouvernement sont faibles.

Les pays de l'Afrique sub-saharienne où le poids de l'informel est le plus faible, soit entre 20 et 30%, sont respectivement, selon le classement du FMI, l'Ile Maurice, l'Afrique du Sud, la Namibie, le Cameroun, le Botswana, le Togo, le Burundi et les Comores.

APOSTROPHE

Deux millions, SVP

BEN CLET



Deux millions de dollars ! Telle est la cagnotte exigée, à titre de rançon, par quatre «bad boys» - un Congolais, un Camerounais et deux Mozambicains - pour libérer leur otage, Ritesh Hemnani, un jeune homme d'affaires indien de Kinshasa.

Selon le porte-parole de la Police nationale qui s'adressait, le 10 juillet 2017 à la presse, l'Indien a été enlevé sur son chantier le 20 juin à 9h30. Il a été séquestré, 18 jours durant, dans une résidence située au quartier Jamaïque, à Kintambo.

Pour faire diversion, les criminels avaient imaginé un stratagème consistant à dépêcher un membre de l'équipe à Goma, avec pour mission de lancer l'opération de harcèlement sur la famille de Ritesh à Kinshasa. Dans ses communications, cet «envoyé spécial» menaçait de tuer Ritesh si sa famille ne versait pas deux millions de dollars.

Aussitôt informés, les limiers de la Police se sont engouffrés dans le dédale pour rapidement géolocaliser le «téléphoniste rançonneur» : Goma. Interpellé, ce foutu Congolais s'est mis à table en livrant les contours de l'arnaque manquée.

Est-ce que Ritesh est un cas isolé ? Je crois le contraire. Rappelons les enlèvements des autochtones et des employés des ONG internationales, suivis des demandes de rançon, à Beni-Butembo, au Nord-Kivu. Des enlèvements en Ituri. L'enlèvement récent au Sud-Kivu des 21 camionneurs tanzaniens et 3 kenyans. L'enlèvement des employés d'une société minière au Maniema. L'enlèvement des religieux au Kasai.

Le cancer des enlèvements, avec demande de rançon, est en phase de métastase. Il vient se greffer sur un contexte politico-économico-social délétère. La RDC avance, à petits pas, vers la criminalité transfrontalière. Bokeba !

Antipas Mbusa Nyamwisi : « j'appelle à la cohésion de l'opposition pour l'aboutissement de la noble ambition de l'alternance »

(Suite de la page 10)

Croyez-vous que l'accord du 31 Décembre 2016 soit-il toujours valable six mois après ?

Mb. De toute évidence, au regard du contournement opéré par le pouvoir en place, des recommandations de la saint sylvestre, nous nous sommes éloignés de la validité de cet accord.

Vous êtes membre du rassemblement, Moise Katumbi est aujourd'hui votre candidat aux élections présidentielles ? Croyez-vous qu'avec Kabila on aura les élections avant Décembre 2017 tel que prévoit cet accord ?

Le Président Kabila en foulant aux pieds l'accord de la St Sylvestre, fruit d'un consensus politique et la résolution pertinente du Conseil de Sécurité de Nations Unies, qui lui conféraient une certaine légitimité durant cette période près électorale, il venait de se disqualifier totalement. Cette propension à systématiser le viol constitutionnel, et le bilan

outrageusement catastrophique de ses 15 ans de pouvoir, ne sont pas de nature à plaider pour son maintien au pouvoir.

Nous constatons une entrée en force sur la scène politique d'un nouveau venu, jusque-là inconnu en la personne de Mr SINDIKA DOKOLO, quelle est votre opinion à ce sujet et quel rapport entretenez-vous avec ce dernier ?

C'est avec grande joie que j'ai accueilli cette nouvelle et invite d'autres compatriotes à en faire autant. Mr Sindika Dokolo est un fils de ce pays, un frère avec qui j'entretiens des relations tout à fait fraternelles.

Aux dires de certains acteurs politiques congolais, le Président Kabila semble avoir défié la bonne application de notre constitution et ils pencheraient pour le recours à la force au terme de l'article 64 de la constitution. Qu'en pensez-vous ?

Je finis par donner raison à

ce bon nombre d'acteurs politiques qui pensent que le recours à l'article 64 devient inévitable. D'ailleurs tout récemment la CENCO dont la culture première est celle de la recherche de solution par voie pacifique, venait de rejoindre cette option et en appelait le peuple à l'auto prise en charge.

Récemment un grand chef Hema (Chef Kahwa Panga Mandro), dans son message a l'occasion du 57ème anniversaire de l'Indépendance de la RDC, a lancé un appel à l'unité entre les peuples Hema, Ngiti, Lendu, Nande ... comment avez-vous accueillis ce message entant que leader politique ?

Ce message du grand chef Kahwa Panga Mandro a été marqué de grande solennité et responsabilité au moment où nous assistons à une fuite de responsabilité au plus haut niveau de l'Etat. Je voudrais vous informer que je ne me suis pas privé de l'appeler pour l'en féliciter. J'en appelle à d'autres de lui emboîter le

pas, car convaincu que, seuls ces genres d'appel à la conscience citoyenne sont susceptibles de défendre la nation face à des multiples tentatives d'opposer les ethnies les unes contre les autres, espérant ainsi perpétuer un pouvoir défaillant.

Votre mot de fin Mr Antipas Mbusa Nyamwisi.

Devant cette injustice ignominieuse dont sont victimes nos populations, du fait de la boulimie d'un seul homme et de sa clique corrompue, qui considèrent notre pays comme un espace de prédation et un butin de guerre ; mon mot de la fin serait de compatir avec mon peuple, l'invitant à la résistance pour faire triompher son ambition à l'aspiration démocratique réelle et à l'alternance, pour un projet commun de vrai développement de notre pays. « On peut arrêter l'invasion des animaux même les plus féroces, mais on ne peut arrêter une idée dont le moment est venu » et ici c'est celle de l'art 64.

PROPOS RECUEILLIS PAR K. BRIGITTE (BENI-LUBERO ONLINE)